

DÉLIBÉRATION N° CP 2020-187

DU 1 JUILLET 2020

APPUI À LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI) EN ÎLE-DE-FRANCE ET DIVERS TRANSFERTS DE SUBVENTIONS SUR LE SECTEUR SOUTIEN À LA RECHERCHE

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'éducation et notamment son article L. 214-2 ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 « Enseignement supérieur recherche » ;

VU la délibération n° CR 72-10 du 19 novembre 2010 relative à la politique régionale en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche modifiée par la délibération n° CP 2019-142 du 19 mars 2019 portant ajustement des dispositifs régionaux en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU la délibération du Conseil régional n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa commission permanente, modifiée par la délibération n° CR 2017-162 du 21 septembre 2017 ;

VU la délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier adopté par délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 ;

VU la délibération du Conseil régional n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;

VU la délibération n° CP 16-547 du 16 novembre 2016 relative notamment au soutien au programme 2016 du DIM Cerveau et Pensée ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 relative à la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité modifiée ;

VU la délibération n° CR 2017-146 du 21 septembre 2017 relative au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ;

VU la délibération n° CP 2019-142 du 19 mars 2019 portant ajustement des dispositifs régionaux en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU la délibération n° CP 2019-388 du 17 octobre 2019 relative notamment aux lauréats des chaires d'excellence internationale Blaise Pascal 2019 ;

VU le budget de la Région Île-de-France pour 2020 ;

VU l'avis de la commission de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission des finances ;

VU le rapport n°CP 2020-187 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : « La science pour tous » - dispositif de soutien au partage de la culture scientifique, technique et industrielle en Île-de-France

Décide de participer au titre du dispositif de soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne au financement des 37 projets détaillés en annexe n°1 à la présente délibération (fiches projets), par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **650 000 €** en fonctionnement et **129 450 €** en investissement.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature par chaque bénéficiaire d'une convention conforme à la convention-type figurant en annexe n°2 à la présente délibération et autorise la présidente du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **650 000 €** disponible sur le chapitre budgétaire 939 « Action économique », Code fonctionnel 92 « Recherche et Innovation », Programme HP 92-007 (192007) « Soutien au dialogue Sciences-Société », Action 19200701« Diffusion de la culture scientifique et technique » du budget 2020.

Affecte une autorisation de programme de **129 450 €** disponible sur le chapitre budgétaire 909 Action économique, Code fonctionnel 92 « Recherche et Innovation », », Programme HP 92-007 (192007) « Soutien au dialogue Sciences-Société », Action 19200701« Diffusion de la culture scientifique et technique » du budget 2020.

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter du 25 janvier 2020 – lendemain de la date initiale de clôture de l'appel à projet, conformément au texte de l'appel à projets – et ce par dérogation à l'article 17, alinéa 3 et à l'article 29, alinéa 3 l'annexe à la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier, prorogée par la délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016.

Article 2 : Marché de prestations de service

Affecte une autorisation de programme de **115 000 €** disponible chapitre budgétaire 909 Action économique, Code fonctionnel 92 «Recherche et Innovation», Programme HP 92-009 (192009) Smart Région, modernisation et innovation territoriale », action 19200901 « Smart Région avenir numérique » du budget 2020 en vue d'un marché de prestations de service, destiné à la réalisation d'un service numérique dédié à l'information scientifique des publics.

Article 3 : Chaires Blaise Pascal – transfert d'une partie de subvention

Décide de transférer à l'Ecole d'Economie de Paris, une partie de la subvention, soit 132 000€, accordés initialement, par délibération CP2019-388 du 17 octobre 2019, à l'Université Paris 1, afin de permettre le recrutement d'un lauréat des chaires Blaise Pascal 2019 et la réalisation de son projet de recherche selon les annexes n° 3 et 4 à la présente délibération.

Subordonne le transfert et versement de cette subvention à la signature avec l'Ecole d'Economie de Paris et l'Université Paris 1, de conventions conformes à la convention type adoptée par la délibération n°CP2019 - 388 du 17 octobre 2019 et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

Acte rendu exécutoire le 1 juillet 2020, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 1 juillet 2020 (référence technique : 075-237500079-20200701-lmc179468-DE-1-1) et affichage ou notification le 1 juillet 2020.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Paris.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Fiches projets - La science pour tous 2020

DOSSIER N° EX049157 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION FRANÇAISE D'ASTRONOMIE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	31 810,00 € HT	25,15 %	8 000,00 €
	Montant total de la subvention		8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AFA ASS FRANCAISE ASTRONOMIE

Adresse administrative : 17 RUE EMILE DEUTSCH DE LA MEURTHE
75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Olivier LAS VERGNAS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 décembre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

« Sous le ciel d'Île-de-France » est un programme d'actions proposé par l'Association Française d'Astronomie en 2020-2021.

Il se compose de 2 événements :

- les **Nuits des étoiles en Île-de-France auront lieu les 7 et 8 août 2020**. La coordination régionale des Nuits des étoiles (l'AFA est coordinateur national des Nuits des étoiles) lancera la dynamique sur la thématique de Mars et la recherche de la Vie ;

- le **festival des 2 infinis (f2i) se déroulera sur une période de 3 semaines en octobre 2020**. Il proposera diverses actions de médiation autour de la découverte de l'astronomie, de l'astrophysique ou de la planétologie, parmi lesquelles des conférences, des randonnées d'observation, des visites d'équipements, des soirées d'observation, des concours (« ma thèse en 5' » associant une quinzaine de

participants) ainsi que des rencontres entre chercheurs, amateurs et le grand public. Une journée spéciale junior sera également organisée sous le thème « C'est interdit aux plus de 15 ans » :

Public ciblé : 2 à 3 000 personnes plus 5 000 internautes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- MONTROUGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	23 000,00	72,30%
Frais d'animation	3 200,00	10,06%
Frais de communication	3 200,00	10,06%
Frais de transport	500,00	1,57%
Frais de restauration	650,00	2,04%
Frais de gestion numérique	780,00	2,45%
Divers	480,00	1,51%
Total	31 810,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	8 000,00	25,15%
Fonds propres	3 600,00	11,32%
DJEPVA	2 500,00	7,86%
Paris	15 000,00	47,15%
IN2P3	2 000,00	6,29%
Union européenne	710,00	2,23%
Total	31 810,00	100,00%

DOSSIER N° EX049143 - La science pour tous 2020 - SAINT QUENTIN EN YVELINES

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-65734-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	14 972,00 € TTC	40,07 %	6 000,00 €
	Montant total de la subvention		6 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SAINT QUENTIN EN YVELINES
 Adresse administrative : BP 10118
 78192 TRAPPES
 Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
 Représentant : Monsieur Jean-Michel FOURGOUS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 9 octobre 2020 - 11 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Organisation du Village des sciences les 09, 10 et 11 octobre 2020 dans le cadre de la Fête de la Science à la Commanderie d'Elancourt pour la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (12 communes).

Une trentaine d'acteurs scientifiques du territoire seront réunis durant trois après-midis (associations scientifiques amateurs, services de l'agglomération, laboratoires, universités, entreprises). Chaque intervenant proposera des expériences et des manipulations sur un thème lié à l'événement.

Au programme de l'édition 2020, l'Observation, thème de la Fête de la Science 2020 en Île-de-France), ainsi que les grands défis scientifiques (IA, robotique, climat, etc.) et des thèmes spécifiques à chaque intervenant, ainsi que la découverte des métiers scientifiques et techniques.

Une exposition réalisée avec l'INRA, intitulée "PerceptionS de la Recherche", permettra une immersion du

public au sein d'un laboratoire de recherche. Le DIM Respire devrait également participer à ce Village des sciences et animer un stand. Un document sur les associations de sciences sera également disponible. Enfin, une scène sera installée pour proposer des mini conférences en histoire des sciences, des contes scientifiques, des spectacles « danse et sciences » ainsi que des interventions « poésie et sciences ».

Depuis 2018, le Village des Sciences enregistre une fréquentation croissante (+ 60% en 3 ans et 2 307 visiteurs lors de l'édition 2018) ainsi qu'un élargissement progressif de son public (en 2019, 70 % du public était issu des 12 communes de l'agglomération mais 17% d'autres communes des Yvelines et 3% d'autres départements franciliens).

Public ciblé pour l'édition 2020 : 2500 personnes.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ELANCOURT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	4 472,00	29,87%
Fournitures et consommables	1 000,00	6,68%
Prestation des associations de culture scientifique et technique	6 000,00	40,07%
Frais de communication	1 000,00	6,68%
Frais de transport	800,00	5,34%
Frais de restauration	700,00	4,68%
Divers	1 000,00	6,68%
Total	14 972,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	6 000,00	40,07%
Communauté d'agglomération Saint Quentin en Yvelines	6 972,00	46,57%
MESRI / DRRT	2 000,00	13,36%
Total	14 972,00	100,00%

DOSSIER N° EX049145 - La science pour tous 2020 - E.P.T. EST ENSEMBLE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-65734-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	15 000,00 € TTC	80,00 %	12 000,00 €
	Montant total de la subvention		12 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EST ENSEMBLE

Adresse administrative : 100 AVENUE GASTON ROUSSEL
93230 ROMAINVILLE

Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

Représentant : Monsieur GERARD COSME, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 15 septembre 2020 - 10 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Organisation du festival « Sciences Infuses » porté par les bibliothèques du territoire Est Ensemble - Bondy, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-Le-Sec, Pantin - du 15 septembre au 10 octobre 2020.

Créé en 2016 pour faire écho à la Fête de la Science, le festival propose des actions variées pour répondre à la diversité des publics du territoire : ateliers pour les enfants, conférences pour les adultes, temps de débats à destination d'un public adolescent, etc.

Les éditions précédentes ont porté sur les thèmes de l'évolution, de la santé, des mathématiques et des énergies. Les formats participatifs sont privilégiés et les équipes des bibliothèques associent différents partenaires à chaque édition.

Pour 2020, la thématique retenue est celle du monde végétal.

Parmi les activités qui seront proposées :

- un atelier ludique avec l'association L'Oiseau Lyre et l'inauguration de la "grainothèque" de la bibliothèque des Lilas ;
- une "grainothèque" dans le parc jouxtant la bibliothèque de Bondy ;
- un atelier cuisine sur le thème de la cuisine végétale ; une conférence sur les relations entre l'homme et le végétal ;
- une exposition autour des collections de végétaux type grand herbier national, banque de graines du MNHN ;
- des ciné-conférences, rencontres-débats, ateliers parents/enfants, etc.
- sans oublier une demi-journée de formation à destination des professionnels des médiathèques pour les sensibiliser à la diffusion des sciences en bibliothèque.

Le public ciblé est le suivant :

- 400 enfants
- 200 adolescents
- 400 adultes

Soit 1000 personnes au total.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- BONDY
- LES LILAS
- MONTREUIL
- NOISY-LE-SEC
- PANTIN
- LE PRE-SAINT-GERVAIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	10 600,00	70,67%
Frais d'animation	3 400,00	22,67%
Divers	1 000,00	6,67%
Total	15 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	3 000,00	20,00%
Région Île-de-France	12 000,00	80,00%
Total	15 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049151 - La science pour tous 2020 - PLAINE COMMUNE - FESTIVAL SAVANTE BANLIEUE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-65734-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	134 000,00 € TTC	14,93 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLAINE COMMUNE

Adresse administrative : 21 AVENUE JULES RIMET
93200 SAINT DENIS

Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

Représentant : Monsieur PATRICK BRAOUEZEC, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 8 octobre 2020 - 9 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

En raison de la crise Covid19, la 20ème édition du Festival Savante Banlieue sera intégralement dématérialisée. Elle aura lieu dans le cadre de la Fête de la Science (8 et 9 octobre 2020) et sera organisée, comme chaque année, en partenariat avec les campus de Sorbonne Paris Nord.

L'opération « Savante Banlieue » est organisée chaque année dans le cadre de la Fête de la science par Plaine Commune, en partenariat avec les campus de Sorbonne Paris Nord, Paris 8 et le CNRS (à Villetaneuse et à Saint-Denis).

Salon de la science pluridisciplinaire (30 stands) rythmé par de grandes conférences élaborées à partir d'un thème principal, l'opération accueille des dizaines de miniconférences pluridisciplinaires et des animations destinées aux collégiens et lycéens, ainsi qu'aux scolaires étudiants et apprentis d'île-de-

France.

La mutualisation avec différents acteurs (laboratoires de recherche et associations) est recherchée ainsi que le partenariat avec les lycées et les collèges, afin que les élèves participent activement lors de leur visite en tant que conférenciers, exposants ou accompagnateurs.

Savante Banlieue se déroulera les jeudi 8 et vendredi 9 octobre 2020 sur les deux campus de Sorbonne Paris Nord, à Villetaneuse et Bobigny. Les 20 ans de Savante Banlieue seront célébrés.

Public attendu : 6500 personnes.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- VILLETANEUSE
- BOBIGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	12 000,00	8,96%
AMO Venue des publics et conférenciers	20 000,00	14,93%
Fournitures	2 000,00	1,49%
Frais de communication	14 000,00	10,45%
Installation des stands	23 000,00	17,16%
Frais de transport	30 000,00	22,39%
Sécurité, sureté, électricité du site	15 000,00	11,19%
Frais de restauration	10 000,00	7,46%
Divers	8 000,00	5,97%
Total	134 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	57 000,00	42,54%
CD93	15 000,00	11,19%
Argenteuil	5 000,00	3,73%
FAFIEC	6 000,00	4,48%
SGP	3 000,00	2,24%
Fondation Total	3 000,00	2,24%
SNCF	3 000,00	2,24%
Engie	3 000,00	2,24%
L'Oréal	3 000,00	2,24%
CNRS	6 000,00	4,48%
MESRI	10 000,00	7,46%
Région Île-de-France	20 000,00	14,93%
Total	134 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049133 - La science pour tous 2020 - SORBONNE UNIVERSITÉ (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	120 000,00 € TTC	16,67 %	20 000,00 €
Montant total de la subvention			20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SORBONNE UNIVERSITE

Adresse administrative : 21 RUE DE L'ECOLE DE M DECINE
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur JEAN CHAMBAZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 6 octobre 2020 - 11 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

La Fête de la Science est devenue le principal rendez-vous science / société de Sorbonne Université. En 2019, près de 15 000 visiteurs et 160 classes sont venus à la rencontre des scientifiques, dans les laboratoires et sur le Village des Sciences. Ce dernier propose plus de 1500 m2 de stands scientifiques sur le parvis du campus Pierre et Marie Curie, auquel s'ajoutent les conférences en amphithéâtre, un espace de rencontre en plein air, un nouvel espace d'exposition et les collections patrimoniales.

La Fête de la science 2020 a pour ambition de continuer à proposer une grande diversité de formats, d'activités et de rencontres avec les scientifiques. Tout sera entrepris pour permettre à toutes les disciplines des facultés de Sorbonne Université (sciences, lettres et médecine) d'être présentes lors de cette manifestation. Une attention particulière sera portée sur l'accessibilité des ateliers aux personnes

souffrant de troubles auditifs ou visuels.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	33 500,00	26,80%
Frais d'animation	17 500,00	14,00%
Frais de communication	18 500,00	14,80%
Frais de restauration	14 000,00	11,20%
Aménagement technique des espaces (électricité, sécurité, location de tentes et de mobilier)	35 000,00	28,00%
Divers	1 500,00	1,20%
Equipements informatiques et son (INV)	5 000,00	4,00%
Total	125 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	80 000,00	64,00%
MESRI / DRRT	10 000,00	8,00%
Mairie de Paris	10 000,00	8,00%
Région Île-de-France (FONC)	20 000,00	16,00%
Région Île-de-France (INV)	5 000,00	4,00%
Total	125 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049144 - La science pour tous 2020 - UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY - Fête de la Science

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	18 000,00 € TTC	38,89 %	7 000,00 €
	Montant total de la subvention		7 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS SACLAY

Adresse administrative : RUE DE L'ORME AUX MERISIERS
91190 SAINT AUBIN

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Madame Sylvie RETAILLEAU, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 02 octobre 2020 - 12 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Programmation sur 3 jours de la Fête de la Science à l'Université Paris-Saclay proposée par une quarantaine de laboratoires de la Faculté des Sciences, mettant en avant les différentes disciplines de recherche explorées sur le campus.

Au programme 2020, de nombreuses animations et activités de médiation variées parmi lesquelles des expériences et ateliers ludiques, des visites de laboratoires, des conférences-débats, des expositions, des circuits découverte, du théâtre etc. Cette année, les visiteurs pourront par exemple :

- voyager sur la surface de Mars à bord d'une comète à l'Institut d'Astrophysique d'Orsay ;
- reconstruire des climats du passé à l'aide de sédiments déposés au fond des océans au laboratoire de Géosciences ;

- découvrir les spécimens étranges du cabinet de curiosités de l'Agrégation Sciences de la Terre ;
 - écouter un concert de tambours liquides lumineux avec l'IUT de Cachan ;
 - vivre un vol virtuel sur A320 dans des conditions réelles avec Polytech Paris-Saclay ; - apprendre à fabriquer et programmer un robot avec le Laboratoire de Recherche Informatique ;
 - observer des insectes à l'échelle nanométrique au Centre de nanosciences et de nanotechnologie ;
 - découvrir le patrimoine instrumental historique avec l'association Science-ACO qui leur présentera l'Anneau de collisions d'Orsay, ancêtre du synchrotron SOLEIL;
- etc.

La journée du vendredi 9 octobre sera consacrée aux scolaires et le dimanche 11 sera ouvert au grand public. La journée du jeudi 08 octobre sera consacrée aux étudiants, leur permettant de visiter les plateformes technologiques du campus.

En 2019, cet évènement a permis d'accueillir plus de 6 000 visiteurs sur 2 jours (2 489 élèves ayant participé aux visites, ateliers et expériences proposés, soit 39 classes de primaires, 31 classes de collèges et 20 classes de lycées et 3 305 visiteurs dont 70% extérieur à la commune et 20% extérieur au département).

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ORSAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	1 000,00	5,56%
Frais d'animation	8 500,00	47,22%
Frais de communication	3 000,00	16,67%
Frais de transport	3 500,00	19,44%
Divers	2 000,00	11,11%
Total	18 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	7 000,00	38,89%
MESRI / DRTT	3 000,00	16,67%
Communauté d'agglomération Paris-Saclay	3 000,00	16,67%
Fonds propres	5 000,00	27,78%
Total	18 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049193 - La science pour tous 2020 - INSERM

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	17 500,00 € TTC	20,00 %	3 500,00 €
	Montant total de la subvention		3 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INSERM INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE DR PARIS 6

Adresse administrative : BIOPARK BAT A
75013 PARIS

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Administratif

Représentant : Madame CAMILLE CHAUDONNERET, DELEGUEE REGIONALE

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mai 2020 - 30 avril 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Conçu par des scientifiques du Centre d'Immunologie et des Maladies Infectieuses de Paris (CIMI) de l'INSERM, en collaboration avec des spécialistes de la médiation, "CLASH-anticorps" a été inauguré lors de l'édition 2017 de la Fête de la Science sur le Village de la Science de Sorbonne-Université. Ce jeu de plateau éducatif vise à sensibiliser les publics (cible initiale = enfants de 8 ans) aux grands enjeux sociétaux tels que la vaccination, la résistance aux antibiotiques, l'hygiène, etc.

Le projet consiste à passer du prototype au développement à grande échelle du jeu (plusieurs centaines d'exemplaires), en vue de son utilisation dans les espaces de vie et d'accueil possible d'ateliers ludo-éducatifs (établissements scolaires, ludothèques, médiathèques, centres socio-culturels, centres de loisirs, maisons de retraite, etc.).

Le jeu sensibilise à une meilleure compréhension et connaissance des microbes et de leurs relations avec les hommes, arbitrées par les défenses de l'organisme et le système immunitaire. Chaque équipe de joueurs a pour mission d'éliminer un microbe pathogène (virus, bactérie, champignon ou parasite) en répondant correctement à des questions, ce qui lui permet de gagner des anticorps et des cellules pour se défendre.

Les publics cibles sont tout d'abord les scolaires ainsi que le personnel éducatif du CE2 à la 1ère, et en particulier les collèges des réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+). Dans un deuxième temps, c'est le grand public qui est visé (à partir de 7/8 ans) au sein d'espaces socio-culturels et de médiation, ainsi que lors d'évènements ponctuels comme la Fête de la Science, la nuit européenne des chercheurs ou d'autres animations à médiation scientifique à destination des enfants et/ou des adultes, des familles en particulier.

Le nombre de personnes bénéficiaires du projet est estimé à 10000.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	6 000,00	34,29%
Frais de communication	2 500,00	14,29%
Frais de production du jeu	8 000,00	45,71%
Divers	1 000,00	5,71%
Total	17 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres (CIMI)	3 500,00	20,00%
Fonds propres (INSERM)	3 500,00	20,00%
Ville de Paris	3 500,00	20,00%
Sorbonne Université	3 500,00	20,00%
Région Île-de-France	3 500,00	20,00%
Total	17 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX049321 - La science pour tous 2020 - CNRS - Institut de Biologie Paris Seine

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	20 000,00 € HT	50,00 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CNRS CTRE NAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CNRS MOY200 PARIS CENTRE
 Adresse administrative : 7-9 QUAI SAINT BERNARD 75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT
 Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Administratif
 Représentant : Madame VERONIQUE DEBISSCHOP, Directeur général des services

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 30 juin 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

L'Institut de biologie Paris-Seine (IBPS - FR3631) propose de poursuivre son projet pédagogique et de médiation scientifique intitulé « Vis ma vie de chercheur », initié avec le soutien de la Région en 2017. Ce programme s'adresse à des lycéens de première et terminale des filières scientifiques (S et STL) accueillis au laboratoire pour réaliser des travaux pratiques ludiques (enquête policière ou médicale) et encadrés par des doctorants de 2ème et 3ème année de thèse dans le cadre de demi missions doctorales (16j/an).

Avec « Vis ma vie de chercheur », il s'agit à la fois de familiariser les lycéens avec les métiers de la recherche et la démarche scientifique mais également d'offrir aux jeunes chercheurs (8 doctorants) l'occasion de se former à la diffusion scientifique en rendant accessibles leurs travaux.

Le calendrier du projet est le suivant :

- été 2020 : recrutement des doctorants/encadrants, élaboration/amélioration des TP, réalisation du site web de préinscription

- septembre 2020 : communication sur le projet aux établissements des académies de Paris, Créteil et Versailles ; ouverture des préinscriptions ; sélection des établissements selon les critères suivants :

- 1) Classification éducation prioritaire
- 2) Localisation (équilibre entre les trois académies)
- 3) Niveau des classes (équilibre Première/Terminale)
- 4) Disponibilité aux dates proposées
- 5) Effectif des classes (accueil maximum de 66 élèves par session)
- 6) Non-participation à VMVDC une année précédente (nous privilégierons les établissements n'ayant pas encore participé).

- octobre 2020 à avril 2021 : accueil de classes sur le campus Pierre et Marie Curie de Sorbonne Université à raison de 8 classes sur 2 jours, soit 28 sessions d'une demi-journée permettant d'accueillir 56 classes, soit potentiellement 1792 élèves.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	15 000,00	75,00%
Fournitures et consommables	1 800,00	9,00%
Frais de communication	200,00	1,00%
Location de salles	2 000,00	10,00%
Divers	1 000,00	5,00%
Total	20 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Mairie de Paris	9 000,00	45,00%
Sorbonne Université	1 000,00	5,00%
Région Île-de-France	10 000,00	50,00%
Total	20 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049111 - La science pour tous 2020 - PARCOURS DES SCIENCES (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	10 800,00 € TTC	27,78 %	3 000,00 €
	Montant total de la subvention		3 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES PARCOURS DES SCIENCES DITE PARCOURS DES SCIENCES

Adresse administrative : 21 PLACE DU PANTHEON
75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame GINETTE GABLOT, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 décembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

L'association Parcours des sciences, créée il y a plus d'une vingtaine d'années, propose de lancer en 2020 le premier festival de promenades scientifiques en Île-de-France. Parrainé par Axel Khan, ce projet consiste à proposer 24 promenades-conférences dans différents lieux franciliens hautement chargés en patrimoine scientifique, sur 4 après-midi de samedi ou dimanche du mois de juin 2020 - en raison du Covid19, ce lancement est reporté à mai/juin 2021.

Ce festival permettra notamment de valoriser la place de la chimie, de la géologie et de la botanique dans le 5ème arrondissement de Paris et en Essonne. Ces visites guidées seront accessibles à tous, sur inscription. Le public ciblé représente 500 à 600 personnes au total.

A l'aide d'une iconographie historique rare, il s'agit de donner sens à un patrimoine local, à travers l'observation de la signalétique urbaine, de l'architecture, de l'urbanisme et des éléments de communication apposés dans l'espace public. Les contenus sont élaborés par l'association Parcours de sciences en partenariat avec diverses associations telles que l'Association française d'astronomie, Afac_sciences, le Groupe d'histoire de la chimie de la Société Française de Chimie ou encore le Comité Quartier Latin pour le Festival 2020.

Outre l'organisation des promenades scientifiques, l'association Parcours des sciences souhaite créer une application mobile, afin de rendre accessible au visiteur isolé les lieux d'enseignement et de recherche et d'inscrire ainsi la communauté scientifique dans son environnement. Conçues pour les Journées du patrimoine et la Fête de la science 2020, cette application numérique sera testée auprès des lycéens et étudiants. Les deux premières visites numériques proposées seront consacrées au quartier scientifique autour de la rue d'Ulm où la Maison Poincaré dédiée aux mathématiques ouvrira sur le campus Curie en 2021, ainsi qu'à l'Université Pierre et Marie Curie.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- ORSAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	3 500,00	32,41%
Prestations guides- conférenciers	3 200,00	29,63%
Documentation et fournitures	600,00	5,56%
Prestation comédien	500,00	4,63%
Frais de communication	2 200,00	20,37%
Frais de transport	200,00	1,85%
Divers et imprévus	600,00	5,56%
Total	10 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	1 500,00	13,89%
Région Île-de-France	3 000,00	27,78%
CNRS	2 000,00	18,52%
Ville de Paris	2 000,00	18,52%
Arkéma	2 300,00	21,30%
Total	10 800,00	100,00%

DOSSIER N° EX049112 - La science pour tous 2020 - SCIENCE OUVERTE (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	121 330,00 € TTC	16,48 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION SCIENCE OUVERTE
Adresse administrative : 30 RUE ARMAND CARREL
93700 DRANCY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur FRANCOIS GAUDEL, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet Science Ouverte vise à créer un contact direct entre les publics les plus éloignés de la science en Seine-Saint-Denis et la science vivante, en train de se faire, et ses enjeux. Il s'adresse en priorité aux jeunes de Drancy et du quartier de l'avenir parisien à Bobigny, mais les activités à destination des lycéens rayonnent désormais sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis voire au-delà.

Le programme proposé pour l'année scolaire 2020-2021 comporte de très nombreuses actions parmi lesquelles :

- des actions éducatives : organisation d'une douzaine de stages scientifiques pendant les congés scolaires ; conçus et assurés par des chercheurs et des scientifiques, ces stages proposent une ouverture culturelle aux sciences avec des travaux de recherche et d'exploration, des restitutions orales, des conférences et discussions avec des scientifiques et des sorties dans des lieux liés aux sciences (laboratoires, Palais de la Découverte, etc.) ;

- des séances d'orientation : organisation de 6 séances d'orientation avec intervention d'étudiants, d'anciens de l'association en activité, de représentants de divers métiers scientifiques et techniques ;
- une participation à l'opération « Mat'les vacances », colonie de vacances organisée par une association partenaire PEASTEL ;
- une participation à l'opération « Maths en Jeans » au lycée Louise Michel de Bobigny et à l'Université Paris 13 ; les participants à ces ateliers présenteront les résultats de leurs travaux au congrès Maths.en.Jeans prévu en mars 2021 ;
- le développement du Fab Lab abrité par l'association Science Ouverte au château de Ladoucette, en collaboration avec l'association TRACES et l'accueil des jeunes pour des activités régulières autour des nouvelles technologies numériques (initiation au dessin sur ordinateur, utilisation d'imprimantes 3D et de découpeuse laser pour fabriquer des objets personnalisés, découverte de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée, etc.) ;
- des mises en débat, notamment à travers un cycle de conférences dit Scientifik Park (généralement 4 par année) à l'Université Paris 13 ;
- des expositions temporaires ; celle de 2020 a pour thème la génétique ("ADN, la clé de la vie").
- une participation au Festival d'Astronomie de Fleurance, où Science Ouverte organise la venue et l'hébergement d'étudiants et de lycéens franciliens ;
- des participations à de nombreux évènements organisés en Région, notamment le Salon des Jeux Mathématiques, la Journée de la Terre, le Salon du développement durable de la Ville de Drancy, le festival Savante Banlieue organisé par Plaine Commune ou diverses actions organisées dans le cadre de la Fête de la Science ;
- des interventions dans les établissements scolaires – ex : conférence de Jacques Moreau, directeur de recherche honoraire en biologie moléculaire et explorateur de l'Arctique, et de François Gaudel, prix Diderot Curien de la communication scientifique, sur des thèmes mathématiques.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	95 355,00	78,65%
Frais d'animation	8 078,00	6,66%
Frais de communication	2 000,00	1,65%
Frais de transport	3 700,00	3,05%
Frais d'hébergement	2 500,00	2,06%
Frais de restauration	8 000,00	6,60%
Divers	1 600,00	1,32%
Total	121 233,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	20 000,00	16,50%
CGET	30 000,00	24,75%
Fonjep	4 700,00	3,88%
DDCS - Partenariat JEP	10 000,00	8,25%
Ville de Drancy	30 533,00	25,19%
Paris Terre d'Envol	6 000,00	4,95%
Fondations mathématiques et scientifiques	12 000,00	9,90%
CNRS	1 500,00	1,24%
VCAF	6 500,00	5,36%
Total	121 233,00	100,00%

DOSSIER N° EX049118 - La science pour tous 2020 - TERRE AVENIR (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	41 271,00 € TTC	36,35 %	15 000,00 €
	Montant total de la subvention		15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TERRE AVENIR

Adresse administrative : BRASSEAUX
77560 VILLIERS-SAINT-GEORGES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Christophe RAYER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Sciences en territoire est une action de sensibilisation aux grands enjeux de société qui met en avant le rôle des sciences. Son volet "décode la science et le développement durable" se déroule sur l'ensemble du département de Seine et Marne, en itinérance, au plus près des publics.

En 2020-2021, le projet comportera 2 volets :

- organisation au cours de l'année scolaire 2020-2021 de 50 conférences sur 4 thèmes liés au développement durable (eau, air, énergie, climat) et de 15 à 20 visites d'entreprises et/ou laboratoires permettant des rencontres avec des ingénieurs, techniciens ou chercheurs. Cette action prend la forme de conférences interactives sur des thèmes de société à forts enjeux tels que l'eau, l'énergie, l'air ou le climat. Elles sont complétées par la rencontre de chercheurs, d'ingénieurs, de visites d'entreprises ou de sites naturels.

. public cible : 80 classes issues de 25 d'établissements d'enseignement général ou technique soit 2400 élèves du CD77 pour les conférences dont 600 participeront également aux visites de sites.

- organisation d'un volet « grand public » sous forme de 10 cafés des sciences proposés dans les médiathèques de Seine-et-Marne afin de favoriser la rencontre entre le grand public et des scientifiques, mais aussi de faire clairement obstacle aux « infox », notamment au sujet de l'énergie, l'évolution du climat, la vaccination, l'intelligence artificielle, la qualité de l'air, le vieillissement, ou encore la génétique.

. public cible : 200 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	31 071,00	73,50%
Frais de transport	8 000,00	18,93%
Frais de restauration	300,00	0,71%
Divers	1 900,00	4,49%
Equipement (ordinateur et enceinte)	1 000,00	2,37%
Total	42 271,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	5 271,00	12,47%
CD77	3 000,00	7,10%
Fondation C'Génial	5 000,00	11,83%
Groupe Avril	3 000,00	7,10%
Eau de Paris	7 000,00	16,56%
MESRI	3 000,00	7,10%
Région Île-de-France (FONC)	15 000,00	35,49%
Région Île-de-France (INV)	1 000,00	2,37%
Total	42 271,00	100,00%

DOSSIER N° EX049119 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION F-HOU - L'UNIVERS A PORTEE DE LA MAIN (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	19 000,00 € TTC	78,95 %	15 000,00 €
	Montant total de la subvention		15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS F-HOU L'UNIVERS A PORTEE DE LA MAIN
Adresse administrative : 5 VILLA VIRGINIE
75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur EMMANUEL ROLLINDE DE BEAUMONT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2020 - 30 juin 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet ASTRE consiste à promouvoir une compréhension globale des objets du ciel et des questions actuelles de recherche autour de trois grandes thématiques : les météorites, les exo-planètes et les trous noirs.

Les objectifs du projet sont multiples :

- diffuser les connaissances fondamentales de l'astronomie en Île-de-France pour les scolaires et le grand public ;
- souligner la diversité des carrières impliquées dans la recherche en astronomie et valoriser l'implication des femmes dans la science ;
- renforcer les liens avec les mairies et les écoles en vue de développer des projets pédagogiques en classe ;

- rassembler les acteurs francophones de l'astronomie pour l'éducation et favoriser la synergie des acteurs locaux en Île-de-France à travers chaque événement.

Plusieurs actions seront organisées :

1) une conférence internationale, associant chercheurs, médiateurs et enseignants franciliens, ainsi que les laboratoires LDAR et IRAP (Toulouse), plusieurs associations d'astronomie française et le collège interdisciplinaire et l'Institut d'Etudes Avancées de l'Université de Cergy-Pontoise.

2) 4 événements à destination des scolaires et du grand public, pour favoriser la découverte des météorites, des exoplanètes et des trous noirs : une première journée sera dédiée à l'accueil des scolaires et le week-end sera dédié au grand public. Les activités prévues sont des ateliers ludiques et interactifs (Quoi), des conférences et expositions (Pourquoi) ainsi que des descriptions d'expériences actuelles et des actions de science participative permettant à chaque citoyen de participer à l'avancée de la recherche sur certaines questions précises (Comment).

Public cible : 2 800 personnes - 1 000 scolaires, 1 600 personnes pour le grand public (familles) et 200 professionnels (chercheurs, médiateurs et acteurs de l'enseignement).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PONTCARRE
- CHANTELOUP-LES-VIGNES
- HOUDAN
- CERNAY-LA-VILLE
- GENNEVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	11 000,00	38,39%
Frais d'animation	2 000,00	6,98%
Frais de communication et de publication	4 000,00	13,96%
Frais de restauration	1 000,00	3,49%
Equipement (achat de 3 planétaires imprimés, tablettes et valises Vigie-Ciel)	9 650,00	33,68%
Divers	1 000,00	3,49%
Total	28 650,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	3 000,00	10,47%
IMPMC	1 000,00	3,49%
Région Île-de-France (FONC)	15 000,00	52,36%
Région Île-de-France (INV)	9 650,00	33,68%
Total	28 650,00	100,00%

DOSSIER N° EX049120 - La science pour tous 2020 - LES PETITS DEBROUILLARDS ÎLE-DE-FRANCE (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	45 250,00 € TTC	50,83 %	23 000,00 €
Montant total de la subvention			23 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES PETITS DEBROUILLARDS ILE DE FRANCE
 Adresse administrative : BOITE ET ACC S AU 74
 75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Marie BODEUX, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mai 2020 - 1 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Fort du succès des actions menées en 2019-2020 avec le soutien de la Région, sur le territoire francilien, la branche Île-de-France de l'association Les Petits Débrouillard propose de poursuivre le « Science Tour », une série de 4 festivals scientifiques de 2 jours proposés avec les moyens d'un camion-laboratoire, sur des territoires franciliens particulièrement éloignés des sciences (Champs-sur-Marne, Nanterre, Garges-Lès-Gonesse + 1 autre territoire à identifier, probablement dans le sud de l'Essonne).

Ces évènements, organisés entre juin et décembre 2020, mettront en avant les acteurs professionnels, scientifiques et associatifs, ainsi que les producteurs de science et contribueront à la lutte contre la propagation des « fake news ». Ils feront également la promotion des femmes scientifiques et de la préservation de la biodiversité locale. La campagne de sensibilisation aux fausses informations intitulée « Il paraît que ! » Soutenue par Google – YouTube assurera un complément de visibilité au projet mais

aussi un cofinancement de ces évènements.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	35 500,00	78,45%
Frais d'animation	2 600,00	5,75%
Frais de transport	2 400,00	5,30%
Frais administratifs	2 500,00	5,52%
Divers	2 250,00	4,97%
Total	45 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	23 000,00	50,83%
Champs-sur-marne	750,00	1,66%
Nanterre	750,00	1,66%
CD 91	750,00	1,66%
EPCI Grand Paris Sud	750,00	1,66%
Garges-Les-Gonesse	750,00	1,66%
Milly-La Forêt	750,00	1,66%
Google	3 750,00	8,29%
AMI	11 000,00	24,31%
CAF	3 000,00	6,63%
Total	45 250,00	100,00%

DOSSIER N° EX049122 - La science pour tous 2020 - EDUCABOT (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	22 400,00 € TTC	44,64 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EDUCABOT
 Adresse administrative : 16 RUE DE PICPUS
 75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Adrien PAYET, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

EDUCABOT est l'organisateur agréé pour la France de la « First Lego League Junior », un défi robotique international éducatif consacré à la découverte de la robotique et destiné aux enfants de 7 à 9 ans et organisé dans 50 pays du monde (28 000 équipes, soit 169 000 enfants) sur la même période (sur une année scolaire, soit de début octobre à fin mai).

Le challenge consiste à réaliser un défi robotique en équipe sur un thème de Sciences et Vie de la Terre, défini chaque année et commun à l'ensemble des pays participants. A l'issue du défi, une restitution des projets est effectuée entre les équipes du territoire, à laquelle assistent les parents, les coachs et le grand public. La restitution nationale est organisée chaque année en mai-juin à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris.

Le défi 2019/2020 est « Conçois la ville du futur » et le thème pour l'année 2020-2021 sera connu en juillet 2020.

Le projet consiste à élargir la participation des jeunes franciliens à ce défi robotique. Chaque équipe est composée de 6 enfants qui se réunissent pour une douzaine de séances d'une heure. L'équipe réalise une maquette en LEGO dont une construction devra être robotisée. Au fur et à mesure de la conception et de la réalisation, les jeunes développent des compétences de base en génie et en programmation à l'aide du robot WEDO 2.0. Les enfants doivent également documenter leur travail et partager leurs découvertes à travers une affiche de présentation, qui pourra servir de base à leur présentation devant le jury, lors de la restitution publique.

Public visé : 300 enfants de 7 à 9 ans de la région Île-de-France (priorité sera donnée aux territoires politique de la ville), en plus des 500 déjà inscrits, soit 800 enfants concernés; 50 mentors (enfants de 10 à 14 ans accompagnant les équipes) et 50 coachs.

Public indirect : 2000 accompagnants et visiteurs (qui s'ajouteront aux 4000 personnes suivant déjà le défi).

Restitution finale prévue en mai 2021 à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- BOIS-D'ARCY
- RUEIL-MALMAISON
- SEVRAN
- ARGENTEUIL
- ROISSY-EN-FRANCE
- SARCELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	11 700,00	34,51%
Kits défis + Trophées / Médailles + Coupes + Cordons + Goodies + Tee shirts organisateurs de rencontres	7 600,00	22,42%
Frais de communication, reprographie, poste, fournitures administratives	3 150,00	9,29%
Frais de transport	950,00	2,80%
Dépenses d'investissement (outils robotiques - WEDO 2.0, SPIKE, EV3/ avec batteries et chargeurs)	9 500,00	28,02%
Divers	1 000,00	2,95%
Total	33 900,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	7 200,00	21,24%
Walt Disney Company	7 200,00	21,24%
Région Île-de-France (FONC)	10 000,00	29,50%
Région Île-de-France (INV)	9 500,00	28,02%
Total	33 900,00	100,00%

DOSSIER N° EX049125 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION TRACES (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	43 700,00 € HT	50,34 %	22 000,00 €
	Montant total de la subvention		22 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TRACES THEORIE REFLEXE APPREND
COMM EDUCAT SCIENTIF

Adresse administrative : 23 RUE DES BALKANS
75020 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CLAUDIA AGUIRRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet "Les jeunes, éducateurs d'algorithmes" propose de faire monter en compétence les Franciliens et particulièrement les jeunes sur la question de l'Intelligence Artificielle et des algorithmes. Un parcours de 7 ateliers sera proposé à des classes de collège/lycée pour les faire réfléchir à la présence et à l'impact des algorithmes dans la vie quotidienne. Les élèves exploreront la thématique puis produiront des objets culturels (une pièce de théâtre, un conte, un film, etc.) dont le public serait les algorithmes : quelles données leur semblent-elles importantes de transmettre à ces programmes ?

Deux temps forts encadreront le projet : la Nuit Européenne des Chercheurs, permettant la mise en débat publique sur la thématique, et un événement final, permettant à tous les participants de se rencontrer et de présenter leurs productions à des chercheurs.

Les publics sont à la fois les adolescents et le grand public.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- TRAPPES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	34 700,00	79,41%
Fournitures, consommables, papeterie	2 500,00	5,72%
Frais de communication	1 500,00	3,43%
Divers	5 000,00	11,44%
Total	43 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Mairie de Paris	2 000,00	4,58%
ESPCI	5 000,00	11,44%
Union européenne	14 700,00	33,64%
Région Île-de-France	22 000,00	50,34%
Total	43 700,00	100,00%

DOSSIER N° EX049126 - La science pour tous 2020 - L'ARBRE DES CONNAISSANCES - APSR (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	97 740,00 € TTC	30,69 %	30 000,00 €
Montant total de la subvention			30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : APSR - L'ARBRE DES CONNAISSANCES
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES SCIENCES ET DE LA RECHERCHE

Adresse administrative : CLARA BELLOC
75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Valérie LALLEMAND-BREITENBACH, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2020 - 31 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Déploiement du dispositif Apprentis Chercheurs en Île-de-France au cours de l'année 2020-2021. Né en 2004 à l'initiative de chercheurs de l'hôpital Saint-Louis à Paris, ce dispositif déployé dans un premier temps en Île-de-France et désormais à l'échelle nationale permet à des binômes composés de collégiens de classe de 3eme et de lycéens de 1re d'être accueillis dans des laboratoires de recherche situés à proximité de leurs établissements scolaires un à deux mercredi après-midi par mois (30h au total). Encadrés par des acteurs de la recherche tant publique que privée (chercheurs, doctorants, post-doctorants, ingénieurs), les jeunes mènent un projet de recherche, s'initient à la démarche expérimentale en laboratoire et aux enjeux actuels de la recherche.

Le projet concernera en 2020-2021, 260 franciliens de 13 à 18 ans dont 180 filles - issus des

départements suivants : 75, 78, 91, 93, 94. Il engagera également 250 chercheurs franciliens, dont 70 ayant été formés à la médiation scientifique, ainsi que 55 enseignants de science.

En mai-juin 2021, les jeunes présenteront lors du Congrès des Apprentis Chercheurs leurs travaux devant familles, camarades, partenaires éducatifs et élus locaux (1350 personnes attendues au total). Grâce à l'implication de leurs enseignants, les Apprentis Chercheurs deviennent également de véritables ambassadeurs de la recherche au sein de leur établissement.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- ELANCOURT
- MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- TRAPPES
- VERSAILLES
- VIROFLAY
- VELIZY-VILLACOUBLAY
- GIF-SUR-YVETTE
- ORSAY
- PALAISEAU
- VILLETANEUSE
- AULNAY-SOUS-BOIS
- BOBIGNY
- BONDY
- LE BOURGET
- ARCUEIL
- LE KREMLIN-BICETRE
- CRETEIL
- MANDRES-LES-ROSES
- CHARENTON-LE-PONT
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- SAINT-MAUR-DES-FOSSES
- THIAIS
- VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	87 433,00	85,10%
Rémunération des intervenants (formation à la médiation scientifique)	1 200,00	1,17%
Frais de communication	4 607,00	4,48%
Frais de restauration	4 000,00	3,89%
Divers	500,00	0,49%
Frais d'équipement (INV)	5 000,00	4,87%
Total	102 740,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	3 800,00	3,70%
Ministère de la Culture	8 850,00	8,61%
MESRI	8 260,00	8,04%
Mairie de Paris	10 000,00	9,73%
Entreprises ou Fondations	6 230,00	6,06%
RSE	27 600,00	26,86%
Labex Inflammex (Paris Diderot)	3 000,00	2,92%
Région Île-de-France (FONC)	30 000,00	29,20%
Région Île-de-France (INV)	5 000,00	4,87%
Total	102 740,00	100,00%

DOSSIER N° EX049134 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION SCIENCE ET TELEVISION (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	239 134,00 € TTC	14,64 %	35 000,00 €
Montant total de la subvention			35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AST ASSOCIATION SCIENCE ET TELEVISION
 Adresse administrative : 204 RUE DU CHATEAU DES RENTIERES
 75013 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Fabrice ESTEVE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 8 octobre 2020 - 28 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Depuis 2005, PARISCIENCE, le Festival International du film scientifique est organisé en octobre au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et à l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP). Il présente gratuitement une sélection du meilleur de la production documentaire scientifique française et internationale récente, dans toutes les durées et tous les formats (documentaires de télévision, longs ou courts métrages, fictions, animations, films en réalité virtuelle, chaînes scientifiques sur YouTube, etc.).

Pendant 13 jours, la 16ème édition du Festival Pariscience organisera la rencontre du public avec plus de 160 intervenants, autour d'une sélection d'environ 80 oeuvres, en 2 temps :

- du 08 au 16 octobre 2020 : le Pariscience des scolaires accueillera 2800 élèves du CP jusqu'à la Terminale. 2 prix seront désignés par 6 classes jury, encadrées par 2 binômes de parrains (1 scientifique,

1 producteur) parmi 6 films en compétition : le Prix des Collégiens et le Prix des Lycéens de la Région Île-de-France. Pour la deuxième année consécutive, la Région Île-de-France parrainera le Prix des Lycéens.

- du 17 au 21 octobre 2020 : le festival Pariscience accueillera le grand public autour de 40 projections-débats dont 7 pour les familles et 3 pour le public sourd et malentendant, autour de disciplines scientifiques variées et différents formats audiovisuels.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	144 296,00	60,34%
Fournitures et consommables	12 000,00	5,02%
Prestations de service	30 648,00	12,82%
Prix Pariscience	15 000,00	6,27%
Frais de communication	10 135,00	4,24%
Frais de transport	4 550,00	1,90%
Frais d'hébergement	1 800,00	0,75%
Frais de restauration	19 105,00	7,99%
Divers	1 600,00	0,67%
Total	239 134,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	35 000,00	14,64%
Fonds propres	6 134,00	2,57%
Ministère de la Recherche	25 000,00	10,45%
Ville de Paris	35 000,00	14,64%
CNC	27 000,00	11,29%
ARTE	10 000,00	4,18%
Organisme de recherche (CNRS, CEA, CNES, IRD, Synchrotron)	75 000,00	31,36%
RMC découverte	5 000,00	2,09%
Science & Vie	10 000,00	4,18%
Ushuaïa TV	11 000,00	4,60%
Total	239 134,00	100,00%

DOSSIER N° EX049135 - La science pour tous 2020 - SEINERGY LAB (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	80 480,00 € HT	24,85 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLATE FORME EFFICACITE
ENERGETIQUE SEINE AVAL

Adresse administrative : 53 AVENUE PAUL RAOULT
78130 LES MUREAUX

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur François GARAY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Acteur de référence de la transition énergétique sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Seinergy Lab réunit 40 entités publiques et privées réparties en 3 collèges : collectivités territoriales, établissements d'enseignement et de recherche, petites et grandes entreprises.

Le projet proposé vise à développer l'attractivité des métiers liés à la transition écologique et comporte les actions suivantes :

- organisation de la "Journée des métiers de demain" qui permet de valoriser les filières et les métiers de l'énergie, du BTP, de la mobilité et de l'industrie, utiles à la transition énergétique ;
- organisation de visites et de travaux pratiques (TP) au Seinergy Lab (ateliers de sensibilisation aux écogestes, à la gestion des déchets, et aux métiers liés à l'énergie grâce aux équipements techniques présents dans les locaux de l'association) ;
- expositions itinérantes dans le domaine des sciences et de la nature ;

- challenges scientifiques.

Ces actions s'adressent au public scolaire et étudiant des Mureaux et de GPSEO. Une attention particulière sera apportée aux jeunes filles ainsi qu'au public en insertion ou en décrochage scolaire.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- LES MUREAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	54 620,40	67,87%
Fournitures et consommables	4 450,00	5,53%
Location exposition	5 300,00	6,59%
Frais de communication	8 500,00	10,56%
Location de salle	7 000,00	8,70%
Divers	609,99	0,76%
Total	80 480,39	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	12 746,00	15,84%
ODD	1 310,00	1,63%
ADEME	7 243,00	9,00%
Energies solidaires	2 600,00	3,23%
MESRI	36 581,00	45,45%
Région Île-de-France	20 000,00	24,85%
Total	80 480,00	100,00%

DOSSIER N° EX049139 - La science pour tous 2020 - THE CONVERSATION FRANCE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	44 918,00 € TTC	77,92 %	35 000,00 €
	Montant total de la subvention		35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THE CONVERSATION FRANCE

Adresse administrative : 8 RUE CHARLES V
75004 PARIS 4E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CAROLINE NOURRY, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 janvier 2020 - 31 décembre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet s'inscrit sur l'ensemble de l'année civile 2020. Conformément au texte de l'appel à projet, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Lancé en 2015, The Conversation France est un média en ligne qui a pour ambition d'enrichir le paysage de l'information et d'éclairer le débat public grâce aux universitaires et chercheurs. Chaque jour sur son site internet et par newsletter, The Conversation propose des articles d'expertise, d'analyse et de commentaire de l'actualité, rédigés à destination du grand public par des universitaires et des chercheurs spécialistes du domaine, chercheurs accompagnés dans la rédaction par une équipe de journalistes expérimentés.

Le projet consiste à publier une série d'articles au cours de l'année 2020 en vue de :

- mettre en avant les travaux menés par les domaines de recherche d'intérêt majeurs (DIM) de la Région, en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, à travers des articles publiés par les enseignants/chercheurs ;

- valoriser le travail des doctorants financés sur crédits régionaux en publiant des articles issus de leurs

travaux, écrits par eux en collaboration avec leurs directeurs de thèse ;

- valoriser les programmes de recherche de pointe développés en Île-de-France et leur offrir une large visibilité dans les médias.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	43 598,00	97,06%
Frais techniques	1 320,00	2,94%
Total	44 918,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	35 000,00	77,92%
Fonds propres	9 918,00	22,08%
Total	44 918,00	100,00%

DOSSIER N° EX049140 - La science pour tous 2020 - AGORANOV

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	95 000,00 € TTC	26,32 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AGORANOV

Adresse administrative : 96 BIS BOULEVARD RASPAIL
75006 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Jean-Charles POMEROL, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Conscient du remarquable vivier en matière scientifique, technique et industrielle constitué par la communauté de ses startups incubées, Agoranov lance en 2015 le programme « Startups à l'Ecole », grâce à un financement Programme Investissement d'Avenir (PIA).

Les Startups à l'Ecole rapprochent publics scolaires et startups autour de projets pédagogiques imaginés dans des disciplines scolaires variées. Les projets sont principalement orientés vers l'innovation scientifique et technologique. Quels que soient leur parcours et leur niveau scolaire, les élèves ont ainsi l'occasion de rencontrer des scientifiques qui ont décidé de transformer les résultats de leurs recherches en entreprise innovante. Les élèves découvrent les sciences autrement et accèdent à tout un écosystème innovant. Ils sont invités à étudier des problématiques réelles, à imaginer et à concevoir des solutions et parfois même à créer et à réaliser des maquettes et des prototypes.

En 2019-2020, la région Île-de-France a soutenu le projet qui devait toucher près de 600 élèves et, du fait

du succès du programme, a été déployé en partenariat avec le 104 factory et Paris Biotech Santé. Des partenariats avec la Maison d'initiation et de sensibilisation aux sciences (M.I.S.S. à Orsay), l'Arbre des Connaissances et l'Ecole Polytechnique ont également été initiés.

En 2020-2021, Agoranov propose de poursuivre ces collaborations et de déployer le programme auprès de 500 élèves. Parmi les résultats attendus : au moins 2 projets auront été réalisés dans un établissement REP ou situé dans un quartier bénéficiaire de la Politique de la Ville ; au moins 3 projets auront été réalisés avec une entrepreneuse afin de montrer aux jeunes filles que l'entrepreneuriat et la recherche au féminin sont une réalité. Enfin, un « cas vidéo » sera développé et testé, afin de faire découvrir aux élèves une thématique scientifique, de rencontrer un entrepreneur et de travailler sur une problématique concrète, par le biais de la vidéo.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	54 000,00	56,84%
Fournitures, consommables, supports documentaires d'animation, papeterie	8 000,00	8,42%
Frais de communication et de publication	8 500,00	8,95%
Location de salle	5 000,00	5,26%
Frais de transport	14 000,00	14,74%
Frais d'hébergement	1 000,00	1,05%
Frais de restauration	3 500,00	3,68%
Divers	1 000,00	1,05%
Total	95 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	35 000,00	36,84%
Région Île-de-France	25 000,00	26,32%
Ville de Paris	35 000,00	36,84%
Total	95 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049142 - La science pour tous 2020 - ANIMATH

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	43 000,00 € TTC	30,23 %	13 000,00 €
	Montant total de la subvention		13 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANIMATH ASS POUR ANIMATION
MATHEMATIQUE

Adresse administrative : 11 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
75231 PARIS 5E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur FABRICE ROUILLIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

L'association pour l'animation mathématique (Animath) organise depuis 1998 de nombreuses activités pour permettre à des jeunes de découvrir les mathématiques sous un angle complémentaire de l'enseignement scolaire. Environ 50 000 jeunes participent à ses activités chaque année. Et la Région soutient Animath depuis une dizaine d'années.

Le projet 2020 comporte 2 volets : les « Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes » et le « Tournoi Français des Jeunes Mathématiciennes et Mathématiciens », deux actions d'initiation à la recherche mathématique à destination des lycéennes et lycéens et aux publics les plus éloignés de la science.

Chaque Rendez-vous des jeunes mathématiciennes (RJM) réunit une vingtaine de lycéennes pendant deux jours. Les participantes travaillent sur des problèmes ouverts et sur la place que les mathématiques peuvent avoir dans leurs études. L'objectif est de les encourager à affirmer leur intérêt pour les

mathématiques.

Le Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (TFJM²) est une initiation à la recherche en mathématiques pour lycéens. Les équipes travaillent sur un temps long et les problèmes n'admettent pas de solution complète. Les résultats sont présentés et débattus devant un jury de chercheurs. Deux tournois régionaux sont organisés en Île-de-France.

Le calendrier du projet est le suivant :

- octobre et novembre 2020 : 5 rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes (École normale supérieure de Paris, INRIA Paris, ENSTA Paris, INRIA Saclay, École des Ponts Paris)
- 13 janvier 2021 : ouverture des inscriptions au Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens
- avril et mai 2021 : phase régionale du TFJM² en Île-de-France
- 22-23 mai 2021 : finale nationale du TFJM² (ENSTA Paris)

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	2 750,00	6,40%
Fournitures, consommables, supports, documentaires, papeteries, etc	700,00	1,63%
Frais de communication et de publication	2 200,00	5,12%
Frais de transport	3 500,00	8,14%
Frais d'hébergement	16 800,00	39,07%
Frais de restauration	12 050,00	28,02%
Divers	5 000,00	11,63%
Total	43 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	13 000,00	30,23%
Fonds propre	4 700,00	10,93%
Fondation Blaise Pascal	6 000,00	13,95%
SNCF	1 000,00	2,33%
Ecole Normale Supérieure de Paris	3 000,00	6,98%
ENSTA Paris	2 000,00	4,65%
Fondation Mathématique Jacque Hadamard	3 000,00	6,98%
Inria Paris	2 500,00	5,81%
Inria Saclay	2 000,00	4,65%
Centre de mathématiques Laurent Schwartz	1 000,00	2,33%
Centrale Supélec	1 000,00	2,33%
Ecole des Ponts ParisTech	1 300,00	3,02%
MESRI	2 500,00	5,81%
Total	43 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049146 - La science pour tous 2020 - ETHNOART

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	15 273,00 € TTC	49,11 %	7 500,00 €
Montant total de la subvention			7 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ETHNOART
 Adresse administrative : 39 RUE DES CASCADES
 75020 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Marie-Pierre JULIEN, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Association composée de médiateurs scientifiques, d'ethnologues et d'artistes engagés, EthnoArt propose des espaces de dialogue originaux autour de l'interculturalité, à destination de publics variés (milieu scolaire, professionnel, carcéral et socio-culturel). L'objectif est de permettre à chacun de développer son esprit critique en s'appropriant les méthodes et connaissances de l'ethnologie.

Le projet proposé s'organise autour de 4 actions :

- 2 parcours « regards croisés scientifiques et artistiques » : des ateliers de débats en classe, une visite de musées, de laboratoire et des ateliers de gravures sont prévus autour de problématiques environnementales, soit 20 séances pour 2 classes parisiennes.

- 2 parcours « enquête ethnographique : ethnographier la nature en ville » : observer et problématiser la manière dont les espaces naturels sont pensés dans les villes d'aujourd'hui grâce à des séances de travail, des rencontres avec des chercheurs et une visite guidée du Musée de l'Homme, soit 20 séances

pour 2 classes parisiennes.

- 1 formation à destination des professionnels, soit une session de 2 jours pour 15 participants.

- 1 conférence grand public autour du thème « Médiation scientifique et engagement citoyen : la science hors les murs », soit 3h pour une trentaine de participants.

Les collèges touchés sont principalement en réseau d'éducation prioritaire ou réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+)

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	10 671,00	69,87%
Fournitures, consommables	300,00	1,96%
Frais de communication	500,00	3,27%
Frais de transport	1 000,00	6,55%
Frais de restauration	800,00	5,24%
Loyer, impression, matériel administratif	1 264,00	8,28%
Divers	738,00	4,83%
Total	15 273,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	7 500,00	49,11%
Ville de Paris	6 000,00	39,29%
Fondation IPSEN	1 000,00	6,55%
FONJEP/DRJSCS	773,00	5,06%
Total	15 273,00	100,00%

DOSSIER N° EX049147 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION SCIENCE TECHNOLOGIE SOCIÉTÉ (ASTS)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	19 500,00 € TTC	79,49 %	15 500,00 €
	Montant total de la subvention		15 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASTS SCIENCE TECHNOLOGIE ET SOCIETE
Adresse administrative : 54 AVENUE EDISON
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur GERARD HATAB, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mai 2020 - 30 avril 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Création par l'Association Science Technologie Société d'un jeu semi-collaboratif sur l'énergie afin de permettre à un large public de mieux comprendre cet élément essentiel de la vie quotidienne et ses enjeux pour la société et la planète. La méthodologie fait appel à l'intermédiation.

Ce projet connaîtra 4 phases :

1 - constitution d'un comité scientifique (LIED, E2S, HT2S Cnam, Hesam, ALEC-MVM) - mai 2020 ;

2 - co-crédation du jeu, avec les citoyens et les jeunes, tests, puis intégration des jeunes au comité scientifique - juin 2020 ;

3 - réalisation et conception du jeu (graphiste, éditeur de jeu OPLA), à partir de fin juin 2020 ;

4 - diffusion du jeu à travers une cinquantaine de sessions de médiation dans les îles de loisir d'Île-de-France, ainsi que dans les lycées, collèges et médiathèques à partir de novembre 2020. Seront également organisées des visites-découverte de lieux de production d'énergies durables (AREC) et des visites au laboratoire des énergies de demain (LIED).

Public ciblé : 1 750 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	14 500,00	74,36%
Fournitures, consommables, papeterie	1 300,00	6,67%
Frais de communication	1 200,00	6,15%
Frais de transports	1 250,00	6,41%
Frais de restauration	250,00	1,28%
Divers	1 000,00	5,13%
Total	19 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	4 000,00	20,51%
Région Île-de-France	15 500,00	79,49%
Total	19 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX049148 - La science pour tous 2020 - L'ESPRIT SORCIER

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	43 750,00 € TTC	80,00 %	35 000,00 €
Montant total de la subvention			35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'ESPRIT SORCIER
 Adresse administrative : 64 RUE RAYMOND RIDEL
 92250 LA GARENNE COLOMBES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Frédéric COURANT, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 octobre 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet « Aime ta Science ! » présenté par le média associatif « L'esprit sorcier » propose aux classes et au grand public de découvrir les grands défis de la science, rencontrer les chercheurs qui la font progresser et partager avec eux, l'envie de comprendre le monde, à l'occasion de 3 journées-événements organisées sur 3 sites d'Île-de-France parmi lesquelles une commune du Val d'Oise, une autre de Seine et Marne et une troisième des Yvelines (sites polyvalents, salles communales ou îles-de-loisir - le choix définitif pourra se faire en concertation avec la Région Île-de-France).

Ces journées-événements seront composées de jeux associant publics et scientifiques, d'expériences réalisées en direct, de rencontres et de débats. Elles permettront également aux plus jeunes de découvrir les métiers de la science en Île-de-France, notamment à travers les Domaines de recherche d'Intérêt Majeur (DIM). Afin d'accroître l'audience, ces événements publics seront captés et diffusés en direct, puis en replay, sur la chaîne de l'Esprit Sorcier et des partenaires de l'opération.

Le projet s'adresse à différents types de publics. Dans un premier temps, il veut toucher en journée le public scolaire grâce à l'accueil de 300 à 400 élèves issus des écoles, collèges et lycées d'Île-de-France. En début de soirée, l'événement est dédié au grand public (familles), soit 300 à 400 personnes. La cible des internautes est également visée. Les retransmissions sur la chaîne de l'Esprit Sorcier génèrent en général entre 10 000 et 30 000 vues en direct (Science En Direct - Samedi 5 octobre / Transit de Mercure - 11 novembre) puis continue à générer des vues en replay, jusqu'à 170 000 vues (Michel Viso au Cabaret de la Science 2018).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	18 850,00	43,09%
Frais de captation vidéo des événements	11 000,00	25,14%
Frais de communication et de publication	2 500,00	5,71%
Location de salles	6 000,00	13,71%
Frais de transport	1 500,00	3,43%
Frais de restauration	900,00	2,06%
Frais administratifs	2 000,00	4,57%
Divers	1 000,00	2,29%
Total	43 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	8 750,00	20,00%
Région Île-de-France	35 000,00	80,00%
Total	43 750,00	100,00%

DOSSIER N° EX049152 - La science pour tous 2020 - ARKÉOMÉDIA

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	50 040,00 € TTC	17,99 %	9 000,00 €
Montant total de la subvention			9 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARKEOMEDIA
 Adresse administrative : 15 AVENUE STRATHKELVIN
 91100 CORBEIL ESSONNES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur SEBASTIEN PESCE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2020 - 28 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Poursuite du projet « 7,2 milliards d'humains : et moi, et moi, émois » présenté par l'association de médiation en archéologie Arkéomédia, adossée au laboratoire ARSCAN du CNRS (UMR 7041 - Archéologies et Sciences de l'Antiquité) et déjà soutenu en 2019.

En s'appuyant sur les connaissances actuelles en Histoire, Archéologie, Ethnologie, Biologie et Génétique des populations, il s'agit de démontrer que le racisme repose sur des fondements idéologiques et non scientifiques. A travers le débat et les échanges sur la notion de race humaine, il permet de prendre conscience de l'impact que cette notion a aujourd'hui sur la capacité des individus à vivre ensemble.

L'association Arkéomédia interviendra auprès de 99 classes de 3ème (2475 élèves) et 40 enseignants, dont 70 % d'élèves issus de collèges situés en zones rurales ou QPV de l'Essonne.

Le projet se déroulera à chaque fois en 6 étapes :

- 1) Selon les élèves, que signifient les mots « race » et « racisme » ?
- 2) Découverte de la paléanthropologie grâce à un atelier sur l'évolution de l'homme. Découverte de l'unité de l'espèce humaine et déconstruction du mot race.
- 3) Découverte de la diversité de l'espèce humaine et de son origine, grâce à la biologie.
- 4) Si il n'y a pas de race, pourquoi y a-t-il du racisme ? Atelier histoire.
- 5) Comment est construit le racisme ? Déconstruction des préjugés.
- 6) Débat.

Au cours du projet, l'exposition « Tous parents, Tous différents » sera également installée au Centre de Documentation et d'Information du collège.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	44 587,00	89,10%
Frais d'animation	2 051,00	4,10%
Frais de transport	2 402,00	4,80%
Divers	1 000,00	2,00%
Total	50 040,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Commune d'Etampes	2 052,00	4,10%
CD91	4 104,00	8,20%
DILCRAH Essonne	4 104,00	8,20%
Grand Paris Sud	8 208,00	16,40%
P.147 (CGET) Etampes, Corbeil-Essonnes, Grigny, Sénart, Evry	22 572,00	45,11%
Région Île-de-France	9 000,00	17,99%
Total	50 040,00	100,00%

DOSSIER N° EX049153 - La science pour tous 2020 - ILE DE SCIENCE PARIS-SACLAY

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	19 180,00 € TTC	52,14 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ILE DE SCIENCE PARIS SACLAY

Adresse administrative : ROUTE DEPARTEMENTALE 128
91190 SAINT-AUBIN

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur FRANCOIS MOLHO, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 octobre 2020 - 4 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Organisation du Village des Sciences Paris-Saclay » dans le cadre de l'édition 2020 de la Fête de la Science. Sous la houlette de l'association Île-de-Science seront réunis les laboratoires de la recherche publique et privée du plateau de Saclay et de son environnement. Sur 3 jours, une soixantaine d'ateliers et de stands seront proposés.

Comme chaque année, plusieurs centaines de scolaires, du primaire au lycée, le vendredi et plusieurs milliers de visiteurs pourront ainsi découvrir le temps d'un week-end l'exceptionnelle diversité des activités de recherche menées dans de nombreux domaines par les laboratoires du cluster Paris-Saclay.

En 2020, ce Village des Sciences se tiendra pour la première fois dans les locaux de l'Ecole CentraleSupélec.

Par ailleurs, une opération conjointe des DIM Respire, Matériaux anciens et patrimoniaux, SIRTEQ,

ELICIT et QI² sera organisée (tenue d'un stand commun et activités de médiation proposée).

Public attendu : 3 500 visiteurs en 3 jours, dont 900 élèves pour la journée consacrée aux scolaires.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- GIF-SUR-YVETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	2 000,00	10,43%
Prestation Animation	1 930,00	10,06%
Fournitures, consommables	400,00	2,09%
Frais de communication	2 200,00	11,47%
Location de bureau	650,00	3,39%
Frais de restauration	5 000,00	26,07%
Sécurité et divers	7 000,00	36,50%
Total	19 180,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	10 000,00	52,14%
Fonds propres	1 180,00	6,15%
CD91	5 000,00	26,07%
Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay	2 000,00	10,43%
MESRI / DRRT	1 000,00	5,21%
Total	19 180,00	100,00%

DOSSIER N° EX049154 - La science pour tous 2020 - ATMOSPHERES 21

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	210 000,00 € TTC	11,90 %	25 000,00 €
Montant total de la subvention			25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATMOSPHERES 21

Adresse administrative : 73 RUE GAULTIER
92400 COURBEVOIE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur MARTIN MEISSONNIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Organisation du Festival Atmosphères à La Défense et Courbevoie à l'occasion de la Fête de la Science 2020 par l'association Atmosphères 21.

Ce Festival, soutenu par la Région depuis 2018, réunit près de 15 000 participants dont 2 500 scolaires et lycéens sur 5 jours, à l'occasion de projections, ateliers et animations autour de la science et de l'environnement en particulier. Entièrement gratuit, il s'adresse à un public familial, scolaires, collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en difficulté. Il fédère autour d'une thématique partagée les différents acteurs scientifiques, artistiques, éducatifs du territoire dans un contexte festif.

Du 6 au 11 octobre 2020 le Festival Atmosphères fêtera ses dix ans, une édition anniversaire exceptionnelle qui réunira un grand nombre de personnalités des arts et de la science à Paris La Défense et Courbevoie. Le comité scientifique est composé de Jean Jouzel, de Hubert Reeves de Michel Spiro, ou encore l'astrophysicienne Hélène Courtois qui souhaite proposer une soirée scientifique 100 % féminine.

De nombreux partenariats scientifiques ont été développés au cours des précédentes éditions, notamment avec l'ESA, l'ESO, les délégations du CNRS en Île-de France, l'Ademe, l'Office Français de la Biodiversité (ex-AFB), le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, ainsi que des chercheurs issus de différents laboratoires tant publics que privés. Ces derniers participeront au projet sous forme d'animations, de débats, de projections, événements particuliers. L'équipe organisant le Festival a également noué de très nombreux partenariats notamment avec France Télévisions, France Inter, Télérama, Ushuaia, l'ADN, Pour la Science, ou encore Cerveau et Psycho.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- BOIS-COLOMBES
- COURBEVOIE
- NANTERRE
- PUTEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	151 700,00	72,24%
Frais d'animation	8 500,00	4,05%
Frais de communication	41 600,00	19,81%
Frais de transport	1 000,00	0,48%
Frais de restauration	6 200,00	2,95%
Divers	1 000,00	0,48%
Total	210 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	25 000,00	11,90%
Ville de Courbevoie	80 000,00	38,10%
Métropole du Grand Paris	10 000,00	4,76%
AG2R	20 000,00	9,52%
COVEA	10 000,00	4,76%
CALQ	10 000,00	4,76%
ADEME	35 000,00	16,67%
SACEM	5 000,00	2,38%
Fête de la science	5 000,00	2,38%
Mission développement durable	5 000,00	2,38%
Ministère de la transition écologique et solidaire	5 000,00	2,38%
Total	210 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049155 - La science pour tous 2020 - PLANETE SCIENCES

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	29 000,00 € TTC	44,83 %	13 000,00 €
	Montant total de la subvention		13 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLANETE SCIENCES
Adresse administrative : 16 PLACE JACQUES BREL
91130 RIS-ORANGIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur GUY PREAUX, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mai 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Après avoir reçu le soutien de la Région en 2019 pour le développement du projet de sciences participatives « Open Radiation », l'association Planète Sciences propose d'accompagner, en 2020 le déploiement en Île-de-France d'un autre projet de sciences participatives : "Vigie Ciel - FRIPON".

Porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle, Vigie-Ciel associe des chercheurs issus de différentes institutions scientifiques telles que l'Observatoire de Paris, l'Université Paris -Saclay ou encore Universcience. Vigie-Ciel fait partie du projet "65 millions d'observateurs" qui a été financé de 2014 à 2018 dans le cadre du programme des investissements d'avenir (PIA).

Vigie-Ciel vise à encourager le grand public à observer les étoiles filantes, rechercher des météorites et répertorier les cratères d'impact et apporte à tous les citoyens qui souhaitent participer au programme des outils d'observation et de recensement.

Vigie-Ciel est adossé à un autre programme scientifique porté par le MNHN et intitulé "FRIPON", dont l'objectif est la détection des bolides qui entrent dans l'atmosphère, afin de retracer leur origine et d'identifier les zones de chute d'éventuelles météorites.

En tant que relais régional du programme "Vigie-Ciel FRIPON" en Île-de-France, Planète Sciences sera chargé de déployer le programme, de coordonner la formation de professionnels (médiateurs, enseignants) et du grand public, et de maintenir et assurer l'itinérance de la mallette pédagogique confiée par le MNHN.

Le projet comportera deux types d'actions :

- des actions de sensibilisation aux connaissances actuelles et à la recherche en cours sur les météorites et plus largement sur le système solaire et la planétologie ;

- des actions de formation et d'accompagnement aux sciences participatives Vigie-Ciel en vue de recruter des participants/contributeurs aux programmes de recherche associés et de les fidéliser.

Nombre de bénéficiaires attendu : 660 personnes

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- BUTHIERS
- RIS-ORANGIS
- BRUNOY
- TREMBLAY-EN-FRANCE
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	23 500,00	81,03%
Frais d'animation	1 400,00	4,83%
Frais de communication	700,00	2,41%
Frais de transport	1 600,00	5,52%
Frais d'hébergement	400,00	1,38%
Frais de restauration	400,00	1,38%
Divers	1 000,00	3,45%
Total	29 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	13 000,00	44,83%
Fonds propres	4 000,00	13,79%
Ville de Paris	1 080,00	3,72%
Ville de Ris-Orangis	1 080,00	3,72%
Ville de Tremblay-en-France	1 000,00	3,45%
Fondation Fontaine	3 000,00	10,34%
MESRI	3 000,00	10,34%
FDVA	2 000,00	6,90%
Vente de produit ou service aux individuels	840,00	2,90%
Total	29 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049156 - La science pour tous 2020 - F93

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	25 000,00 € TTC	80,00 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACPST F93 ATELIER DES SCIENCES

Adresse administrative : 70 RUE DOUY DELCUPE
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Daniel VERON, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Après la bioéthique en 2018 et le journalisme scientifique en 2019, l'association F93 propose cette année un programme d'éducation dédié à la Fabrique de l'Histoire et à l'histoire « contrefactuelle » en particulier.

Ce programme d'accompagnement-découverte de 30h s'adresse à 8 classes de lycéens (250 à 300 élèves) de Seine-Saint-Denis (93), Seine-et-Marne (77) et du Val-de-Marne (94), avec éventuellement un établissement parisien. Une attention particulière sera portée à la recherche d'enseignants proposant des élèves en filière technique, professionnelle, agricoles, ou encadrant des groupes d'élèves en soutien.

Encadrés par de jeunes historiens-chercheurs, les élèves collaboreront à un projet de recherche en histoire, selon un angle original. Les chercheurs échangeront avec des lycéens et seront confrontés à leurs attentes légitimes envers les sciences humaines. L'encadrement sera notamment assuré par Quentin Delueremoz et Pierre Singaravelou, co-auteurs de « Pour une histoire des possibles », Le seuil (2016).

Après avoir présenté le concept d'uchronie (« Napoléon à Waterloo », « la victoire des Maures à Poitiers », « Si Hitler avait gagné la guerre », etc.), l'intervenant proposera aux élèves une série d'évènements historiques à travailler, accompagnés d'archives, afin de repérer les moments de basculements pour tenter de reconstituer des scénarios alternatifs.

Une présentation argumentée, soulignant les implications politiques, morales, scientifiques et techniques de ces futurs non advenus sera proposée lors d'une restitution finale à la Sorbonne en mai 2021.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	17 600,00	70,40%
Frais d'animation	3 000,00	12,00%
Frais de communication	800,00	3,20%
Frais de transport	2 200,00	8,80%
Frais de restauration	400,00	1,60%
Divers	1 000,00	4,00%
Total	25 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	20 000,00	80,00%
Fonds propres	5 000,00	20,00%
Total	25 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049158 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION SCIENCES ESSONNE

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	13 200,00 € TTC	37,88 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SCIENCES ESSONNE

Adresse administrative : 5 RUE HENRI DESBRUERES
91000 EVRY

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame FRANCOISE BELLANGER, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet présenté par Sciences Essonne vise à donner le goût des sciences aux scolaires et à encourager les filles à se tourner vers les carrières scientifiques. Il participe de la mise en réseau des milieux éducatifs et du monde de la recherche à l'échelle d'un territoire, l'Essonne.

Le projet qui se déroulera en 2020-2021 se décline en 2 volets :

- un stage de découverte des laboratoires pour des élèves de 3ème de collèges REP+ (entre 40 et 50 d'élèves et 15 à 20 labos) ;
- un débat autour d'une question d'actualité, permettant à plusieurs classes (2 à 4 classes, soit de 60 à 120 élèves) d'un établissement scolaire et au grand public (100 participants) de rencontrer et d'échanger avec des chercheurs ; chaque intervention est précédée d'ateliers ou d'animations sur le sujet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	7 300,00	55,30%
Frais de transport	4 300,00	32,58%
Frais de restauration	600,00	4,55%
Divers	1 000,00	7,58%
Total	13 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	5 000,00	37,88%
Fonds propres	8 200,00	62,12%
Total	13 200,00	100,00%

DOSSIER N° EX049194 - La science pour tous 2020 - S[cube] - SCIENTIPOLE SAVOIRS SOCIETE (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	49 100,00 € TTC	30,55 %	15 000,00 €
Montant total de la subvention			15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SCUBE SCIENTIPOLE SAVOIRS SOCIETE
POLE DIFFUSION CULTURE
SCIENTIFIQUE ILE DE FRANCE SUD

Adresse administrative : 26 RUE JEAN ROSTAND
91400 ORSAY

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Jean-Claude ROYNETTE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Réalisation d'une "enquête immersive" dans un espace fermé scénographié sur le thème de l'usage des terres émergées. Ce projet s'appuiera sur le rapport spécial du GIEC sur « Les changements climatiques et les terres émergées » diffusé en août 2019 et qui fait état de l'évolution négative de l'état des terres, causée directement ou indirectement par les actions humaines. De ce travail complet réunissant des scientifiques mondiaux, et coordonné par des scientifiques du territoire francilien, l'association S[cube] souhaite créer une expérience unique d'appropriation des savoirs et des méthodes scientifiques. Le dispositif itinérant et démontable à la manière des tentes ou dômes plongera le visiteur seul ou en groupe dans une enquête immersive mettant en jeu les éléments scientifiques, les scientifiques eux-mêmes en tant qu'experts et des ressources documentaires (des objets d'expériences et des analyses de données).

Seront proposés plusieurs scénarios sur différentes thématiques et adaptés à des âges différents. Les murs serviront de décors et de supports de jeu. L'enquête sera jouable grâce à une tablette tactile qui servira de maître du jeu. La technologie employée est mise à disposition gratuitement par Lucky Duck Games, éditeur de jeu de société et partenaire du projet.

Lors de la résolution de l'enquête, les visiteurs seront amenés à utiliser une démarche scientifique, à analyser des preuves, des données en vérifiant les sources des informations.

Public cible : famille et adolescents (collèges, MJC, médiathèques, etc.), soit 8000 personnes en 2021. Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur. Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	37 000,00	75,36%
Fournitures, consommables, supports documentaires, papeterie	1 700,00	3,46%
Prestations de service	1 500,00	3,05%
Frais de communication	5 400,00	11,00%
Frais de transport	1 000,00	2,04%
Frais de restauration	1 500,00	3,05%
Divers	1 000,00	2,04%
Total	49 100,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	7 100,00	14,46%
Communauté Paris-Saclay	10 000,00	20,37%
Université Paris-Saclay	2 000,00	4,07%
Région Île-de-France	15 000,00	30,55%
Fondation Humus	4 000,00	8,15%
Fondation Carasso	7 000,00	14,26%
Fondation Bonduelle	4 000,00	8,15%
Total	49 100,00	100,00%

DOSSIER N° EX049195 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE - EXPLORADÔME (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	140 100,00 € TTC	39,26 %	55 000,00 €
	Montant total de la subvention		55 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE
EXPLORADOME
Adresse administrative : 18 AVENUE HENRI BARBUSSE
94400 VITRY-SUR-SEINE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Goëry DELACÔTE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

L'association Savoir Apprendre mène depuis 20 ans des activités pédagogiques à destination de publics très variés (enfants, adolescents, adultes, enseignants...), notamment à travers son espace ouvert au public, l'Exploradôme, à Vitry-sur-Seine, le seul musée où il est "interdit de ne pas toucher".

Les activités de l'association ont pour ambition de rendre accessibles les sciences à tous, et en particulier aux publics issus des quartiers défavorisés, en difficulté scolaire, en situation de fracture sociale ou susceptibles d'une moindre intégration.

Fort de son expérience, l'Exploradôme propose pour 2020-2021 le programme « Sciences en partage », un ensemble de 6 actions phares à l'image de sa capacité à développer des projets sur mesure pour chaque public cible :

- des événements grand public ;
- de nouvelles manips originales ;
- des ateliers de médiation sur des technologies innovantes (IA) ;
- des clubs scientifiques ;
- des découvertes des métiers scientifiques et techniques en collèges et lycées ;
- de l'éducation au numérique pour les jeunes des quartiers prioritaires.

Public ciblé : 22 000 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	117 000,00	83,51%
Fournitures, consommables, papeterie	10 000,00	7,14%
Frais de communication	5 600,00	4,00%
Frais de transport	300,00	0,21%
Frais de restauration	2 200,00	1,57%
Divers	5 000,00	3,57%
Total	140 100,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	55 000,00	39,26%
Fonds propres	18 100,00	12,92%
CD94	3 000,00	2,14%
EPT 12	10 000,00	7,14%
Vitry sur Seine	5 000,00	3,57%
Fondation SNCF	20 000,00	14,28%
Fondation C'Génial	5 000,00	3,57%
Microsoft	22 000,00	15,70%
MESRI / DRRT	2 000,00	1,43%
Total	140 100,00	100,00%

DOSSIER N° EX049196 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION DE L'ESJ LILLE & BONDY BLOG

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	18 901,00 € TTC	79,36 %	15 000,00 €
Montant total de la subvention			15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ESJ ASSOCIATION DE L ECOLE SUPERIEURE DE JOURNALISME DE LILLE
 Adresse administrative : 50 RUE GAUTHIER DE CHATILLON
 59046 LILLE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur PIERRE SAVARY, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le Bondy Blog et l'Ecole supérieure de journalisme de Lille s'associent pour concevoir un déroulé ludique et pédagogique dédié à l'information scientifique et le tester, dans un premier temps, dans 10 structures socio-culturelles et établissements de Seine-Saint-Denis. Le Bondy Blog a développé un savoir-faire reconnu dans l'information dans les quartiers d'Île-de-France. L'ESJ Lille a, pour sa part, 25 ans d'expérience dans la formation des journalistes scientifiques en France. Ce projet est le fruit d'un partenariat ancien entre les deux structures.

Le projet se décline en 2 actions :

- conception d'un contenu pédagogique original et ludique visant à développer l'esprit critique des jeunes, avec un focus sur l'information scientifique ;
- déploiement en Île-de-France à travers 10 sessions tests organisées pour sensibiliser les jeunes

de 14 à 20 ans aux enjeux du traitement des données scientifiques dans un contexte de généralisation des « fake news ». Sur un volume horaire d'environ deux séances de 2 heures, les jeunes et les élèves seront amenés, à travers des exercices ludiques tels que des quizz, des jeux de rôles, ou encore des énigmes à identifier les éléments qui permettent de qualifier et vérifier une information et plus particulièrement d'interpréter une information scientifique (données, chiffres, proportions, échantillons, origines, etc.). Ils pourront également repérer l'origine des informations scientifiques et évaluer leur fiabilité. Ou encore analyser l'usage des données scientifiques et ses dérives, rechercher des informations « fantaisistes », repérer les biais cognitifs.

Public cible : 8 classes de lycéens d'Île-de-France (240 scolaires) et 2 groupes de jeunes (20 au total) fréquentant des structures socioculturelles et issus de zones REP ou REP+.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	16 494,00	87,27%
Frais de transport	900,00	4,76%
Frais de restauration	507,00	2,68%
Divers	1 000,00	5,29%
Total	18 901,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	15 000,00	79,36%
Fonds propres ESJ	2 736,00	14,48%
Fonds propres Bondy blog	1 165,00	6,16%
Total	18 901,00	100,00%

DOSSIER N° EX049197 - La science pour tous 2020 - PLANETE SCIENCES ILE-DE-FRANCE (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	60 000,00 € TTC	50,00 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLANETE SCIENCES ILE DE FRANCE
Adresse administrative : A RODROME DE PARIS-VILLAROCHE
77550 LIMOGES FOURCHES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Didier PONGE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2020 - 30 juin 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Avec plus de 35 ans d'expérience, Planète Sciences Ile-de-France propose cette année une mise en forme innovante de diffusion de la culture scientifique à travers la conception d'une « escape box » scientifique à destination de jeunes de 11 à 17 ans. Conçu comme un jeu de société immersif, cette « escape box » fera appel aux sciences et aux techniques issues de très nombreuses disciplines, impliquera 17 partenaires franciliens et ciblera en particulier les franciliens éloignés socialement et/ou géographiquement des sciences (1 500 personnes).

Toutes les expériences scientifiques seront figurées par un système de cartes à jouer et des tablettes. Les participants pourront retracer l'aventure de la recherche en mobilisant des connaissances et en suivant une démarche expérimentale en autonomie ou en manipulant des expériences en présence d'animateurs. Le jeu complet sera découpé en 30 séances d'une heure pour les besoins d'ateliers à l'année ou être réduit en privilégiant certaines parties. Le concept permettra par ailleurs de s'ajuster à des événements type village des sciences et fête de la science. Outre des d'interventions sur le temps scolaire, le

programme prévoit un déploiement en différents lieux de nombreuses villes des 4 départements de la grande couronne parisienne.

Programme de déploiement :

- Février 2020 : séances de test à l'OMAC de Torcy
- Mars à Juin : séances de test aux Ulis
- Avril : séances de test à Savigny-le-Temple
- Juillet : Village des sciences aux Ulis
- Août : Melun, Savigny et Torcy 5 séances de 2h pendant une semaine de vacances
- De Septembre 2020 à Juin 2021 : Ateliers de 2h hebdomadaire à Melun, à Grigny, aux Ulis, Corbeil-Essonnes, à Longjumeau, Trappes, Les Mureaux, Carrières-sur-Seine, Goussainville, hors temps scolaire
- Octobre 2020 : Fête de la Science à l'aérodrome de Paris-Villaroche
- Sur chaque période de vacances de l'été 2020 à l'été 2021 : 5 séances de 2h pendant une semaine de vacances à Massy, Torcy, Savigny-le-Temple, Melun, Longjumeau, aux Ulis, Trappes, Goussainville, aux Mureaux.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais personnel	41 150,00	68,58%
Frais d'animation	5 250,00	8,75%
Frais de communication	1 150,00	1,92%
Frais de transport	7 500,00	12,50%
Frais de restauration	750,00	1,25%
Frais administratifs	1 200,00	2,00%
Divers	3 000,00	5,00%
Total	60 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	30 000,00	50,00%
Communes, départements	15 000,00	25,00%
MESRI	15 000,00	25,00%
Total	60 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049324 - La science pour tous 2020 - LA BÊTA-PI (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	14 500,00 € TTC	51,72 %	7 500,00 €
	Montant total de la subvention		7 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA BETA-PI

Adresse administrative : AVENUE MARCELIN BERTHELOT
92190 MEUDON

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JULIEN ROL MALHERBE, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 octobre 2020 - 12 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Il s'agit d'organiser en plein air et sur les terrasses de l'Observatoire de Paris à Meudon le 2ème festival STAR's UP dédié à la science, à l'aérospatiale et à l'innovation. Initialement prévu fin juin 2020, le festival a été reprogrammé pour s'inscrire dans le cadre de la Fête de la Science et se tiendra le premier samedi à savoir le 3 octobre 2020.

Résolument grand public et créatif, ce festival est conçu comme un outil fédérateur sur le territoire de la ville de Meudon : s'y rencontrent les spécialistes – tant publics que privés - des sciences de l'espace et le grand public.

Il participe au décloisonnement des savoirs et des spécialités dans l'esprit d'un cluster éphémère.

Le Festival Stars'Up est soutenu par le CNRS de Meudon, l'Observatoire de Paris, la Société

Astronomique de France, l'Université Paris-Saclay, l'entreprise HP et a réuni pour sa première édition en 2019 et en dépit de températures caniculaires plus de 8 300 participants.

Le programme de cette année prévoit :

- une scène avec 16 speakers + un temps conférence spécial jeunes & enfants ;
- un village des sciences avec plus de 25 ateliers ou stands ;
- une journée dédiée aux scolaires (750 participants) ;
- une projection de documentaire scientifique en plein air ;
- des observations du ciel.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- MEUDON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	13 600,00	93,79%
Frais d'animation	200,00	1,38%
Divers	700,00	4,83%
Total	14 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	7 500,00	51,72%
Fonds propres	2 000,00	13,79%
MAIF	3 000,00	20,69%
DDCS92	2 000,00	13,79%
Total	14 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX049328 - La science pour tous 2020 - CITOYENS POUR LE CLIMAT - PARIS (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	23 780,00 € TTC	42,05 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CITOYENS POUR LE CLIMAT PARIS

Adresse administrative : 36 AVENUE EDISON
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CLEMENTINE NORDON, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mai 2020 - 31 décembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le collectif Citoyens pour le Climat - Paris propose "Le climat en 60 secondes par jour », un projet de sensibilisation aux enjeux climatiques et la création d'une communauté Instagram sur les sciences du climat à destination des jeunes (adolescents).

Le projet consiste, dans un premier temps, en la mise en place d'ateliers scientifiques dans les établissements scolaires (de la 5ème à la Terminale) par des médiateurs scientifiques bénévoles, utilisant le « Kiosque des Sciences ». Le but est de sensibiliser et d'expliquer ce qu'est une démarche scientifique en utilisant les exemples concrets liés aux sciences du climat.

La seconde partie du projet a pour vocation de créer une « communauté du climat » sur le réseau social Instagram.

L'interaction des adolescents sur cette communauté virtuelle permettra de continuer à bénéficier de contenus de qualité (vidéos, quizz, interviews de chercheurs). Ce groupe sera l'occasion d'échanger sur le sujet et de devenir acteurs dans la lutte contre le dérèglement climatique. Ceci afin de rendre les sciences du climat plus visibles dans l'espace public "virtuel" en accroissant l'accessibilité des contenus éducatifs scientifiques sur le réseau social favori de cette tranche d'âge.

Le publics cibles sont les collégiens (de la 5ème à la 3ème) et les lycéens d'Île-de-France.

Dans un premier temps, des ateliers de sensibilisation aux enjeux climatiques seront réalisés dans 20 établissements scolaires d'Île-de-France auprès de 2 classes ou plus (>70 élèves / établissement). Au total, il s'agit de faire participer directement, au minimum 1400 élèves. Dans le meilleur des cas, ce chiffre pourrait atteindre plus de 2000 élèves.

Concernant la communauté du climat sur Instagram, l'objectif est une adhésion de l'ensemble des élèves ayant participé aux ateliers de sensibilisation, puis un élargissement de proche en proche. Les établissements scolaires seront choisis afin de couvrir au mieux l'ensemble de l'Île-de-France (au moins les départements de Paris, des Hauts de Seine, du Val de Marne, du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	17 961,00	75,53%
Frais d'animation (fresque du climat)	470,00	1,98%
Frais de communication	4 000,00	16,82%
Frais de transport	400,00	1,68%
Frais administratifs	400,00	1,68%
Divers	549,00	2,31%
Total	23 780,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	10 000,00	42,05%
Collectivités locales	2 500,00	10,51%
Entreprise EPSA	2 000,00	8,41%
Fondation Européenne pour le Climat	8 980,00	37,76%
Fonds propres	300,00	1,26%
Total	23 780,00	100,00%

DOSSIER N° 20005639 - La science pour tous 2020 - ETABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204181-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	7 000,00 € TTC	100,00 %	7 000,00 €
	Montant total de la subvention		7 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ETABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DOREE
Adresse administrative : 293 AVENUE DAUMESNIL
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Administratif
Représentant : Madame Hélène ORAIN, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 30 juin 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

En raison de la crise Covid19, la 4ème édition de la Fête de l'océan a été organisée en version intégralement dématérialisée du 4 au 7 juin 2020 par l'Aquarium tropical du Palais de la Porte Dorée. La 5ème édition sera organisée début juin 2021.

Unique manifestation proposée au grand public à Paris pour ce rendez-vous annuel consacré à l'Océan, le thème 2020 retenu par l'Aquarium tropical est : « Un océan de vie ».

Ce thème fait écho aux grands rendez-vous de l'année 2020 sur la biodiversité : congrès mondial de l'UICN en juin à Marseille, COP15 de la convention sur la diversité biologique en octobre en Chine, Assises nationales de la Biodiversité à Massy en octobre 2020.

La Fête de l'océan 2020 proposera de nombreux ateliers avec des partenaires scientifiques, des activités

artistiques, des spectacles et performances pour tous les publics y compris scolaires. Le programme prévisionnel inclue les activités suivantes :

- le Forum interacadémique Tara, 4 juin : 15 classes du second degré des académies de Paris, Créteil et Versailles viendront présenter le résultat de leurs recherches dans le cadre des expéditions de Tara, le voilier d'expéditions scientifiques ;

- le Congrès des Petits Mammifères Marins, 5 juin : 15 classes des académies de Paris et de Créteil, inscrites à cet appel à projet, viendront présenter leur production sur les mammifères marins, réalisée en classe dans le cadre de l'exposition Baleinopolis, en présence de scientifiques spécialistes des cétacés;

- le Forum de l'océan, 6 et 7 juin composé de :

- activités pratiques, mises en situation, ateliers, jeux proposés par 14 partenaires experts de la biodiversité océanique et de sa protection (organismes de recherche, ONG, associations, etc.);

- ateliers artistiques et scientifiques proposés par des médiateurs;

- spectacle audio à partir des extraits du Journal de bord de David Wahl, écrits lors de la campagne scientifique MOMARSAT 2017 de l'Ifremer;

- représentation théâtrale de Moby Dick.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aménagement scénographique (éclairage, signalétique, mobilier)	6 000,00	85,71%
Autres équipements	1 000,00	14,29%
Total	7 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	7 000,00	100,00%
Total	7 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005645 - La science pour tous 2020 - SORBONNE UNIVERSITÉ (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-204181-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	5 000,00 € TTC	100,00 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SORBONNE UNIVERSITE

Adresse administrative : 21 RUE DE L'ECOLE DE M DECINE
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur JEAN CHAMBAZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 6 octobre 2020 - 11 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

La Fête de la Science est devenue le principal rendez-vous science / société de Sorbonne Université. En 2019, près de 15 000 visiteurs et 160 classes sont venus à la rencontre des scientifiques, dans les laboratoires et sur le Village des Sciences. Ce dernier propose plus de 1500 m2 de stands scientifiques sur le parvis du campus Pierre et Marie Curie, auquel s'ajoutent les conférences en amphithéâtre, un espace de rencontre en plein air, un nouvel espace d'exposition et les collections patrimoniales.

La Fête de la science 2020 a pour ambition de continuer à proposer une grande diversité de formats, d'activités et de rencontres avec les scientifiques. Tout sera entrepris pour permettre à toutes les disciplines des facultés de Sorbonne Université (sciences, lettres et médecine) d'être présentes lors de cette manifestation. Une attention particulière sera portée sur l'accessibilité des ateliers aux personnes souffrant de troubles auditifs ou visuels.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Ordinateur portable i9 avec carte graphique	2 000,00	40,00%
Système de son directionnel pour les conférences de plein air	2 000,00	40,00%
Autres équipements	1 000,00	20,00%
Total	5 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005631 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION F-HOU - L'UNIVERS A PORTEE DE LA MAIN (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	9 650,00 € TTC	100,00 %	9 650,00 €
	Montant total de la subvention		9 650,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS F-HOU L'UNIVERS A PORTEE DE LA MAIN
Adresse administrative : 5 VILLA VIRGINIE
75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur EMMANUEL ROLLINDE DE BEAUMONT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2020 - 30 juin 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet ASTRE consiste à promouvoir une compréhension globale des objets du ciel et des questions actuelles de recherche autour de trois grandes thématiques : les météorites, les exo-planètes et les trous noirs.

Les objectifs du projet sont multiples :

- diffuser les connaissances fondamentales de l'astronomie en Île-de-France pour les scolaires et le grand public ;
- souligner la diversité des carrières impliquées dans la recherche en astronomie et valoriser l'implication des femmes dans la science ;
- renforcer les liens avec les mairies et les écoles en vue de développer des projets pédagogiques en classe ;

- rassembler les acteurs francophones de l'astronomie pour l'éducation et favoriser la synergie des acteurs locaux en Île-de-France à travers chaque événement.

Plusieurs actions seront organisées :

1) une conférence internationale, associant chercheurs, médiateurs et enseignants franciliens, ainsi que les laboratoires LDAR et IRAP (Toulouse), plusieurs associations d'astronomie française et le collège interdisciplinaire et l'Institut d'Etudes Avancées de l'Université de Cergy-Pontoise.

2) 4 événements à destination des scolaires et du grand public, pour favoriser la découverte des météorites, des exoplanètes et des trous noirs : une première journée sera dédiée à l'accueil des scolaires et le week-end sera dédié au grand public. Les activités prévues sont des ateliers ludiques et interactifs (Quoi), des conférences et expositions (Pourquoi) ainsi que des descriptions d'expériences actuelles et des actions de science participative permettant à chaque citoyen de participer à l'avancée de la recherche sur certaines questions précises (Comment).

Public cible : 2 800 personnes - 1 000 scolaires, 1 600 personnes pour le grand public (familles) et 200 professionnels (chercheurs, médiateurs et acteurs de l'enseignement).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PONTCARRE
- CHANTELOUP-LES-VIGNES
- HOUDAN
- CERNAY-LA-VILLE
- GENNEVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
3 planétaires imprimés	5 500,00	56,99%
5 tablettes	1 500,00	15,54%
Valises Vigie Ciel	2 000,00	20,73%
Autre équipement	650,00	6,74%
Total	9 650,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	9 650,00	100,00%
Total	9 650,00	100,00%

DOSSIER N° 20005632 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE - EXPLORADÔME (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	19 000,00 € TTC	78,95 %	15 000,00 €
	Montant total de la subvention		15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE
EXPLORADOME
Adresse administrative : 18 AVENUE HENRI BARBUSSE
94400 VITRY-SUR-SEINE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Goëry DELACÔTE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

L'association Savoir Apprendre mène depuis 20 ans des activités pédagogiques à destination de publics très variés (enfants, adolescents, adultes, enseignants...), notamment à travers son espace ouvert au public, l'Exploradôme, à Vitry-sur-Seine, le seul musée où il est "interdit de ne pas toucher".

Les activités de l'association ont pour ambition de rendre accessibles les sciences à tous, et en particulier aux publics issus des quartiers défavorisés, en difficulté scolaire, en situation de fracture sociale ou susceptibles d'une moindre intégration.

Fort de son expérience, l'Exploradôme propose pour 2020-2021 le programme « Sciences en partage », un ensemble de 6 actions phares à l'image de sa capacité à développer des projets sur mesure pour chaque public cible :

- des événements grand public ;
- de nouvelles manips originales ;
- des ateliers de médiation sur des technologies innovantes (IA) ;
- des clubs scientifiques ;
- des découvertes des métiers scientifiques et techniques en collèges et lycées ;
- de l'éducation au numérique pour les jeunes des quartiers prioritaires.

Public ciblé : 22 000 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
ordinateurs et systèmes de vidéo projection mobile	17 000,00	89,47%
Autres équipements	2 000,00	10,53%
Total	19 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	4 000,00	21,05%
Région Île-de-France (INV)	15 000,00	78,95%
Total	19 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005633 - La science pour tous 2020 - LES PETITS DEBROUILLARDS ÎLE-DE-FRANCE (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	10 000,00 € TTC	100,00 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES PETITS DEBROUILLARDS ILE DE FRANCE
 Adresse administrative : BOITE ET ACC S AU 74
 75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Marie BODEUX, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mai 2020 - 1 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Fort du succès des actions menées en 2019-2020 avec le soutien de la Région, sur le territoire francilien, la branche Île-de-France de l'association Les Petits Débrouillard propose de poursuivre le « Science Tour », une série de 4 festivals scientifiques de 2 jours proposés avec les moyens d'un camion-laboratoire, sur des territoires franciliens particulièrement éloignés des sciences (Champs-sur-Marne, Nanterre, Garges-Lès-Gonesse + 1 autre territoire à identifier, probablement dans le sud de l'Essonne).

Ces évènements, organisés entre juin et décembre 2020, mettront en avant les acteurs professionnels, scientifiques et associatifs, ainsi que les producteurs de science et contribueront à la lutte contre la propagation des « fake news ». Ils feront également la promotion des femmes scientifiques et de la préservation de la biodiversité locale. La campagne de sensibilisation aux fausses informations intitulée « Il paraît que ! » Soutenue par Google – YouTube assurera un complément de visibilité au projet mais

aussi un cofinancement de ces évènements.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Equipements	10 000,00	100,00%
Total	10 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	10 000,00	100,00%
Total	10 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005634 - La science pour tous 2020 - PARCOURS DES SCIENCES (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	12 000,00 € TTC	25,00 %	3 000,00 €
	Montant total de la subvention		3 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES PARCOURS DES SCIENCES DITE PARCOURS DES SCIENCES

Adresse administrative : 21 PLACE DU PANTHEON
75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame GINETTE GABLOT, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 décembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

L'association Parcours des sciences, créée il y a plus d'une vingtaine d'années, propose de lancer en 2020 le premier festival de promenades scientifiques en Île-de-France. Parrainé par Axel Khan, ce projet consiste à proposer 24 promenades-conférences dans différents lieux franciliens hautement chargés en patrimoine scientifique, sur 4 après-midi de samedi ou dimanche du mois de juin 2020 - en raison du Covid19, ce lancement est reporté à mai/juin 2021.

Ce festival permettra notamment de valoriser la place de la chimie, de la géologie et de la botanique dans le 5ème arrondissement de Paris et en Essonne. Ces visites guidées seront accessibles à tous, sur inscription. Le public ciblé représente 500 à 600 personnes au total.

A l'aide d'une iconographie historique rare, il s'agit de donner sens à un patrimoine local, à travers l'observation de la signalétique urbaine, de l'architecture, de l'urbanisme et des éléments de communication apposés dans l'espace public. Les contenus sont élaborés par l'association Parcours de sciences en partenariat avec diverses associations telles que l'Association française d'astronomie, Afac_sciences, le Groupe d'histoire de la chimie de la Société Française de Chimie ou encore le Comité Quartier Latin pour le Festival 2020.

Outre l'organisation des promenades scientifiques, l'association Parcours des sciences souhaite créer une application mobile, afin de rendre accessible au visiteur isolé les lieux d'enseignement et de recherche et d'inscrire ainsi la communauté scientifique dans son environnement. Conçues pour les Journées du patrimoine et la Fête de la science 2020, cette application numérique sera testée auprès des lycéens et étudiants. Les deux premières visites numériques proposées seront consacrées au quartier scientifique autour de la rue d'Ulm où la Maison Poincaré dédiée aux mathématiques ouvrira sur le campus Curie en 2021, ainsi qu'à l'Université Pierre et Marie Curie.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- ORSAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Développement de l'application mobile	12 000,00	100,00%
Total	12 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	8 000,00	66,67%
CNRS	1 000,00	8,33%
Région Île-de-France (INV)	3 000,00	25,00%
Total	12 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005635 - La science pour tous 2020 - SCIENCE OUVERTE (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	8 000,00 € TTC	100,00 %	8 000,00 €
Montant total de la subvention			8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION SCIENCE OUVERTE
 Adresse administrative : 30 RUE ARMAND CARREL
 93700 DRANCY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur FRANCOIS GAUDEL, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet Science Ouverte vise à créer un contact direct entre les publics les plus éloignés de la science en Seine-Saint-Denis et la science vivante, en train de se faire, et ses enjeux. Il s'adresse en priorité aux jeunes de Drancy et du quartier de l'avenir parisien à Bobigny, mais les activités à destination des lycéens rayonnent désormais sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis voire au-delà.

Le programme proposé pour l'année scolaire 2020-2021 comporte de très nombreuses actions parmi lesquelles :

- des actions éducatives : organisation d'une douzaine de stages scientifiques pendant les congés scolaires ; conçus et assurés par des chercheurs et des scientifiques, ces stages proposent une ouverture culturelle aux sciences avec des travaux de recherche et d'exploration, des restitutions orales, des conférences et discussions avec des scientifiques et des sorties dans des lieux liés aux sciences (laboratoires, Palais de la Découverte, etc.) ;

- des séances d'orientation : organisation de 6 séances d'orientation avec intervention d'étudiants, d'anciens de l'association en activité, de représentants de divers métiers scientifiques et techniques ;
- une participation à l'opération « Mat'les vacances », colonie de vacances organisée par une association partenaire PEASTEL ;
- une participation à l'opération « Maths en Jeans » au lycée Louise Michel de Bobigny et à l'Université Paris 13 ; les participants à ces ateliers présenteront les résultats de leurs travaux au congrès Maths.en.Jeans prévu en mars 2021 ;
- le développement du Fab Lab abrité par l'association Science Ouverte au château de Ladoucette, en collaboration avec l'association TRACES et l'accueil des jeunes pour des activités régulières autour des nouvelles technologies numériques (initiation au dessin sur ordinateur, utilisation d'imprimantes 3D et de découpeuse laser pour fabriquer des objets personnalisés, découverte de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée, etc.) ;
- des mises en débat, notamment à travers un cycle de conférences dit Scientifik Park (généralement 4 par année) à l'Université Paris 13 ;
- des expositions temporaires ; celle de 2020 a pour thème la génétique ("ADN, la clé de la vie").
- une participation au Festival d'Astronomie de Fleurance, où Science Ouverte organise la venue et l'hébergement d'étudiants et de lycéens franciliens ;
- des participations à de nombreux évènements organisés en Région, notamment le Salon des Jeux Mathématiques, la Journée de la Terre, le Salon du développement durable de la Ville de Drancy, le festival Savante Banlieue organisé par Plaine Commune ou diverses actions organisées dans le cadre de la Fête de la Science ;
- des interventions dans les établissements scolaires – ex : conférence de Jacques Moreau, directeur de recherche honoraire en biologie moléculaire et explorateur de l'Arctique, et de François Gaudel, prix Diderot Curien de la communication scientifique, sur des thèmes mathématiques.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Renouvellement du parc informatique (Espace @venir)	8 000,00	100,00%
Total	8 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	8 000,00	100,00%
Total	8 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005636 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION SCIENCE ET TELEVISION - INV

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	20 000,00 € TTC	75,00 %	15 000,00 €
	Montant total de la subvention		15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AST ASSOCIATION SCIENCE ET TELEVISION
 Adresse administrative : 204 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS
 75013 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Fabrice ESTEVE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 8 octobre 2020 - 28 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Depuis 2005, PARISCIENCE, le Festival International du film scientifique est organisé en octobre au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et à l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP). Il présente gratuitement une sélection du meilleur de la production documentaire scientifique française et internationale récente, dans toutes les durées et tous les formats (documentaires de télévision, longs ou courts métrages, fictions, animations, films en réalité virtuelle, chaînes scientifiques sur YouTube, etc.).

Pendant 13 jours, la 16ème édition du Festival Pariscience organisera la rencontre du public avec plus de 160 intervenants, autour d'une sélection d'environ 80 oeuvres, en 2 temps :

- du 08 au 16 octobre 2020 : le Pariscience des scolaires accueillera 2800 élèves du CP jusqu'à la Terminale. 2 prix seront désignés par 6 classes jury, encadrées par 2 binômes de parrains (1 scientifique, 1 producteur) parmi 6 films en compétition : le Prix des Collégiens et le Prix des Lycéens de la Région Île-

de-France. Pour la deuxième année consécutive, la Région Île-de-France parrainera le Prix des Lycéens.

- du 17 au 21 octobre 2020 : le festival Pariscience accueillera le grand public autour de 40 projections-débats dont 7 pour les familles et 3 pour le public sourd et malentendant, autour de disciplines scientifiques variées et différents formats audiovisuels.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Refonte du site internet	15 000,00	75,00%
Matériel informatique	5 000,00	25,00%
Total	20 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	5 000,00	25,00%
Région Île-de-France	15 000,00	75,00%
Total	20 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005637 - La science pour tous 2020 - CITOYENS POUR LE CLIMAT - PARIS (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	800,00 € TTC	100,00 %	800,00 €
Montant total de la subvention			800,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CITOYENS POUR LE CLIMAT PARIS

Adresse administrative : 36 AVENUE EDISON
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CLEMENTINE NORDON, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 mai 2020 - 31 décembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le collectif Citoyens pour le Climat Paris propose "Le climat en 60 secondes par jour », un projet de sensibilisation aux enjeux climatiques et la création d'une communauté Instagram sur les sciences du climat à destination des jeunes (adolescents).

Le projet consiste, dans un premier temps, en la mise en place d'ateliers scientifiques dans les établissements scolaires (de la 5ème à la Terminale) par des médiateurs scientifiques bénévoles, utilisant le « Kiosque des Sciences ». Le but est de sensibiliser et d'expliquer ce qu'est une démarche scientifique en utilisant les exemples concrets liés aux sciences du climat.

La seconde partie du projet a pour vocation de créer une « communauté du climat » sur le réseau social Instagram. L'interaction des adolescents sur cette communauté virtuelle permettra de continuer à bénéficier de contenus de qualité (vidéos, quizz, interviews de chercheurs). Ce groupe sera l'occasion d'échanger sur le sujet et de devenir acteurs dans la lutte contre le dérèglement climatique. Ceci doit

permettre de rendre les sciences du climat plus visibles dans l'espace public "virtuel" en accroissant l'accessibilité des contenus éducatifs scientifiques sur le réseau social favori de cette tranche d'âge.

Le publics cibles sont les collégiens (de la 5ème à la 3ème) et les lycéens d'Île-de-France.

Dans un premier temps, des ateliers de sensibilisation aux enjeux climatiques seront réalisés dans 20 établissements scolaires d'Île-de-France auprès de 2 classes ou plus (>70 élèves / établissement). Au total, il s'agit de faire participer directement, au minimum 1400 élèves. Dans le meilleur des cas, ce chiffre pourrait atteindre plus de 2000 élèves.

Concernant la communauté du climat sur Instagram, l'objectif est une adhésion de l'ensemble des élèves ayant participé aux ateliers de sensibilisation, puis un élargissement de proche en proche. Les établissements scolaires seront choisis afin de couvrir au mieux l'ensemble de l'Île-de-France (au moins les départements de Paris, des Hauts de Seine, du Val de Marne, du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Téléphone portable + abonnement 12 mois (usage community manager)	550,00	68,75%
Divers dépenses d'équipement	250,00	31,25%
Total	800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	800,00	100,00%
Total	800,00	100,00%

DOSSIER N° 20005638 - La science pour tous 2020 - EDUCABOT (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	9 500,00 € TTC	100,00 %	9 500,00 €
	Montant total de la subvention		9 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EDUCABOT

Adresse administrative : 16 RUE DE PICPUS
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur OLIVIER THIAIS, Responsable de projet

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

EDUCABOT est l'organisateur agréé pour la France de la « First Lego League Junior », un défi robotique international éducatif consacré à la découverte de la robotique et destiné aux enfants de 7 à 9 ans et organisé dans 50 pays du monde (28 000 équipes, soit 169 000 enfants) sur la même période (sur une année scolaire, soit de début octobre à fin mai).

Le challenge consiste à réaliser un défi robotique en équipe sur un thème de Sciences et Vie de la Terre, défini chaque année et commun à l'ensemble des pays participants. A l'issue du défi, une restitution des projets est effectuée entre les équipes du territoire, à laquelle assistent les parents, les coachs et le grand public. La restitution nationale est organisée chaque année en mai-juin à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris.

Le défi 2019/2020 est « Conçois la ville du futur » et le thème pour l'année 2020-2021 sera connu en juillet 2020.

Le projet consiste à élargir la participation des jeunes franciliens à ce défi robotique. Chaque équipe est composée de 6 enfants qui se réunissent pour une douzaine de séances d'une heure. L'équipe réalise une maquette en LEGO dont une construction devra être robotisée. Au fur et à mesure de la conception et de la réalisation, les jeunes développent des compétences de base en génie et en programmation à l'aide du robot WEDO 2.0. Les enfants doivent également documenter leur travail et partager leurs découvertes à travers une affiche de présentation, qui pourra servir de base à leur présentation devant le jury, lors de la restitution publique.

Public visé : 300 enfants de 7 à 9 ans de la région Île-de-France (priorité sera donnée aux territoires politique de la ville), en plus des 500 déjà inscrits, soit 800 enfants concernés; 50 mentors (enfants de 10 à 14 ans accompagnant les équipes) et 50 coaches.

Public indirect : 2000 accompagnants et visiteurs (qui s'ajouteront aux 4000 personnes suivant déjà le défi).

Restitution finale prévue en mai 2021 à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- BOIS-D'ARCY
- RUEIL-MALMAISON
- SEVRAN
- ARGENTEUIL
- ROISSY-EN-FRANCE
- SARCELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Outils robotiques pour le challenge FLL Junior (WEDO 2.0, SPIKE, EV3 / avec batteries et chargeurs)	8 500,00	89,47%
Autres équipements	1 000,00	10,53%
Total	9 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	9 500,00	100,00%
Total	9 500,00	100,00%

DOSSIER N° 20005640 - La science pour tous 2020 - LA BÊTA-PI (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	8 600,00 € TTC	100,00 %	8 600,00 €
	Montant total de la subvention		8 600,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA BETA-PI

Adresse administrative : AVENUE MARCELIN BERTHELOT
92190 MEUDON

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JULIEN ROL MALHERBE, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 octobre 2020 - 12 octobre 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Il s'agit d'organiser en plein air et sur les terrasses de l'Observatoire de Paris à Meudon le 2ème festival STAR's UP dédié à la science, à l'aérospatiale et à l'innovation. Initialement prévu fin juin 2020, le festival a été reprogrammé pour s'inscrire dans le cadre de la Fête de la Science et se tiendra le premier samedi à savoir le 3 octobre 2020.

Résolument grand public et créatif, ce festival est conçu comme un outil fédérateur sur le territoire de la ville de Meudon : s'y rencontrent les spécialistes – tant publics que privés - des sciences de l'espace et le grand public.

Il participe au décloisonnement des savoirs et des spécialités dans l'esprit d'un cluster éphémère.

Le Festival Stars'Up est soutenu par le CNRS de Meudon, l'Observatoire de Paris, la Société

Astronomique de France, l'Université Paris-Saclay, l'entreprise HP et a réuni pour sa première édition en 2019 et en dépit de températures caniculaires plus de 8 300 participants.

Le programme de cette année prévoit :

- une scène avec 16 speakers + un temps conférence spécial jeunes & enfants ;
- un village des sciences avec plus de 25 ateliers ou stands ;
- une journée dédiée aux scolaires (750 participants) ;
- une projection de documentaire scientifique en plein air ;
- des observations du ciel.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- MEUDON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Enceinte portative et micro	2 100,00	24,42%
Ecran de projection et vidéoprojecteur	2 200,00	25,58%
Ordinateurs portables pour l'animation	3 300,00	38,37%
Autres équipements	1 000,00	11,63%
Total	8 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	8 600,00	100,00%
Total	8 600,00	100,00%

DOSSIER N° 20005641 - La science pour tous 2020 - L'ARBRE DES CONNAISSANCES - APSR (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	5 000,00 € TTC	100,00 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : APSR - L'ARBRE DES CONNAISSANCES
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES SCIENCES ET DE LA RECHERCHE

Adresse administrative : CLARA BELLOC
75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Valérie LALLEMAND-BREITENBACH, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2020 - 31 août 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Déploiement du dispositif Apprentis Chercheurs en Île-de-France au cours de l'année 2020-2021. Né en 2004 à l'initiative de chercheurs de l'hôpital Saint-Louis à Paris, ce dispositif déployé dans un premier temps en Île-de-France et désormais à l'échelle nationale permet à des binômes composés de collégiens de classe de 3ème et de lycéens de 1re d'être accueillis dans des laboratoires de recherche situés à proximité de leurs établissements scolaires un à deux mercredi après-midi par mois (30h au total). Encadrés par des acteurs de la recherche tant publique que privée (chercheurs, doctorants, post-doctorants, ingénieurs), les jeunes mènent un projet de recherche, s'initient à la démarche expérimentale en laboratoire et aux enjeux actuels de la recherche.

Le projet concernera en 2020-2021, 260 franciliens de 13 à 18 ans dont 180 filles - issus des départements suivants : 75, 78, 91, 93, 94. Il engagera également 250 chercheurs franciliens, dont 70

ayant été formés à la médiation scientifique, ainsi que 55 enseignants de science.

En mai-juin 2021, les jeunes présenteront lors du Congrès des Apprentis Chercheurs leurs travaux devant familles, camarades, partenaires éducatifs et élus locaux (1350 personnes attendues au total). Grâce à l'implication de leurs enseignants, les Apprentis Chercheurs deviennent également de véritables ambassadeurs de la recherche au sein de leur établissement.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- ELANCOURT
- MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- TRAPPES
- VERSAILLES
- VIROFLAY
- VELIZY-VILLACOUBLAY
- GIF-SUR-YVETTE
- ORSAY
- PALAISEAU
- VILLETANEUSE
- AULNAY-SOUS-BOIS
- BOBIGNY
- BONDY
- LE BOURGET
- ARCUEIL
- LE KREMLIN-BICETRE
- CRETEIL
- MANDRES-LES-ROSES
- CHARENTON-LE-PONT
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- SAINT-MAUR-DES-FOSSES
- THIAIS
- VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Matériel informatique et logiciel, matériel de prise de vue, installation des postes de travail des chargés de projet Apprentis chercheurs etc...)	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	5 000,00	100,00%
Total	5 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005642 - La science pour tous 2020 - PLANETE SCIENCES ILE-DE-FRANCE (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	8 000,00 € TTC	100,00 %	8 000,00 €
	Montant total de la subvention		8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLANETE SCIENCES ILE DE FRANCE

Adresse administrative : A RODROME DE PARIS-VILLAROCHE
77550 LIMOGES FOURCHES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Didier PONGE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2020 - 30 juin 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Avec plus de 35 ans d'expérience, Planète Sciences Ile-de-France propose cette année une mise en forme innovante de diffusion de la culture scientifique à travers la conception d'une « escape box » scientifique à destination de jeunes de 11 à 17 ans. Conçu comme un jeu de société immersif, cette « escape box » fera appel aux sciences et aux techniques issues de très nombreuses disciplines, impliquera 17 partenaires franciliens et ciblera en particulier les franciliens éloignés socialement et/ou géographiquement des sciences (1 500 personnes).

Toutes les expériences scientifiques seront figurées par un système de cartes à jouer et des tablettes. Les participants pourront retracer l'aventure de la recherche en mobilisant des connaissances et en suivant une démarche expérimentale en autonomie ou en manipulant des expériences en présence d'animateurs. Le jeu complet sera découpé en 30 séances d'une heure pour les besoins d'ateliers à l'année ou être réduit en privilégiant certaines parties. Le concept permettra par ailleurs de s'ajuster à des événements type village des sciences et fête de la science. Outre des d'interventions sur le temps scolaire, le

programme prévoit un déploiement en différents lieux de nombreuses villes des 4 départements de la grande couronne parisienne.

Programme de déploiement :

- Février 2020 : séances de test à l'OMAC de Torcy
- Mars à Juin : séances de test aux Ulis
- Avril : séances de test à Savigny-le-Temple
- Juillet : Village des sciences aux Ulis
- Août : Melun, Savigny et Torcy 5 séances de 2h pendant une semaine de vacances
- De Septembre 2020 à Juin 2021 : Ateliers de 2h hebdomadaire à Melun, à Grigny, aux Ulis, Corbeil-Essonnes, à Longjumeau, Trappes, Les Mureaux, Carrières-sur-Seine, Goussainville, hors temps scolaire
- Octobre 2020 : Fête de la Science à l'aérodrome de Paris-Villaroche
- Sur chaque période de vacances de l'été 2020 à l'été 2021 : 5 séances de 2h pendant une semaine de vacances à Massy, Torcy, Savigny-le-Temple, Melun, Longjumeau, aux Ulis, Trappes, Goussainville, aux Mureaux.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Matériel informatique (tablettes, PC, vidéoprojecteur)	7 000,00	87,50%
Autres équipements	1 000,00	12,50%
Total	8 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	8 000,00	100,00%
Total	8 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005643 - La science pour tous 2020 - S[cube] - SCIENTIPOLE SAVOIRS SOCIETE (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	11 000,00 € TTC	72,73 %	8 000,00 €
Montant total de la subvention			8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SCUBE SCIENTIPOLE SAVOIRS SOCIETE
POLE DIFFUSION CULTURE
SCIENTIFIQUE ILE DE FRANCE SUD

Adresse administrative : 26 RUE JEAN ROSTAND
91400 ORSAY

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Jean-Claude ROYNETTE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Réalisation d'une "enquête immersive" dans un espace fermé scénographié sur le thème de l'usage des terres émergées. Ce projet s'appuiera sur le rapport spécial du GIEC sur « Les changements climatiques et les terres émergées » diffusé en août 2019 et qui fait état de l'évolution négative de l'état des terres, causée directement ou indirectement par les actions humaines. De ce travail complet réunissant des scientifiques mondiaux, et coordonné par des scientifiques du territoire francilien, l'association S[cube] souhaite créer une expérience unique d'appropriation des savoirs et des méthodes scientifiques. Le dispositif itinérant et démontable à la manière des tentes ou dômes plongera le visiteur seul ou en groupe dans une enquête immersive mettant en jeu les éléments scientifiques, les scientifiques eux-mêmes en tant qu'experts et des ressources documentaires (des objets d'expériences et des analyses de données).

Seront proposés plusieurs scénarios sur différentes thématiques et adaptés à des âges différents. Les murs serviront de décors et de supports de jeu. L'enquête sera jouable grâce à une tablette tactile qui servira de maître du jeu. La technologie employée est mise à disposition gratuitement par Lucky Duck Games, éditeur de jeu de société et partenaire du projet.

Lors de la résolution de l'enquête, les visiteurs seront amenés à utiliser une démarche scientifique, à analyser des preuves, des données en vérifiant les sources des informations.

Public cible : famille et adolescents (collèges, MJC, médiathèques, etc.), soit 8000 personnes en 2021. Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur. Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Vidéoprojecteurs (2)	4 500,00	40,91%
Tablettes tactiles (8)	3 600,00	32,73%
Bornes vidéo (2)	1 400,00	12,73%
Ecrans (2)	500,00	4,55%
Matériel son connecté (2)	500,00	4,55%
Autres équipements	500,00	4,55%
Total	11 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	1 000,00	9,09%
EDF	2 000,00	18,18%
Région Île-de-France	8 000,00	72,73%
Total	11 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005644 - La science pour tous 2020 - SEINERGY LAB (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	43 000,00 € HT	30,00 %	12 900,00 €
	Montant total de la subvention		12 900,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLATE FORME EFFICACITE
ENERGETIQUE SEINE AVAL

Adresse administrative : 53 AVENUE PAUL RAOULT
78130 LES MUREAUX

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur François GARAY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Acteur de référence de la transition énergétique sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Seinergy Lab réunit 40 entités publiques et privées réparties en 3 collèges : collectivités territoriales, établissements d'enseignement et de recherche, petites et grandes entreprises.

Le projet proposé vise à développer l'attractivité des métiers liés à la transition écologique et comporte les actions suivantes :

- organisation de la "Journée des métiers de demain" qui permet de valoriser les filières et les métiers de l'énergie, du BTP, de la mobilité et de l'industrie, utiles à la transition énergétique ;
- organisation de visites et de travaux pratiques (TP) au Seinergy Lab (ateliers de sensibilisation aux écogestes, à la gestion des déchets, et aux métiers liés à l'énergie grâce aux équipements techniques présents dans les locaux de l'association) ;
- expositions itinérantes dans le domaine des sciences et de la nature ;

- challenges scientifiques.

Ces actions s'adressent au public scolaire et étudiant des Mureaux et de GPSEO. Une attention particulière sera apportée aux jeunes filles ainsi qu'au public en insertion ou en décrochage scolaire.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- LES MUREAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Mobilier et fournitures immobilisables	39 000,00	90,70%
Matériel informatique et vidéo (3 modules)	3 000,00	6,98%
Autres équipements	1 000,00	2,33%
Total	43 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France (INV)	12 900,00	30,00%
ADEME	15 050,00	35,00%
MESRI	6 450,00	15,00%
Fonds propres	8 600,00	20,00%
Total	43 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005646 - La science pour tous 2020 - TERRE AVENIR (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	1 000,00 € TTC	100,00 %	1 000,00 €
Montant total de la subvention			1 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TERRE AVENIR

Adresse administrative : BRASSEAUX
77560 VILLIERS-SAINT-GEORGES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Christophe RAYER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Sciences en territoire est une action de sensibilisation aux grands enjeux de société qui met en avant le rôle des sciences. Son volet "décode la science et le développement durable" se déroule sur l'ensemble du département de Seine et Marne, en itinérance, au plus près des publics.

En 2020-2021, le projet comportera 2 volets :

- organisation au cours de l'année scolaire 2020-2021 de 50 conférences sur 4 thèmes liés au développement durable (eau, air, énergie, climat) et de 15 à 20 visites d'entreprises et/ou laboratoires permettant des rencontres avec des ingénieurs, techniciens ou chercheurs. Cette action prend la forme de conférences interactives sur des thèmes de société à forts enjeux tels que l'eau, l'énergie, l'air ou le climat. Elles sont complétées par la rencontre de chercheurs, d'ingénieurs, de visites d'entreprises ou de sites naturels

Public cible : 80 classes issues de 25 d'établissements d'enseignement général ou technique soit 2400 élèves du CD77 pour les conférences dont 600 participeront également aux visites de sites.

- organisation d'un volet « grand public » sous forme de 10 cafés des sciences proposés dans les médiathèques de Seine-et-Marne afin de favoriser la rencontre entre le grand public et des scientifiques, mais aussi de faire clairement obstacle aux « infox », notamment au sujet de l'énergie, l'évolution du climat, la vaccination, l'intelligence artificielle, la qualité de l'air, le vieillissement, ou encore la génétique

Public cible : 200 personnes.

Soit Public cible total : 2600 personnes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Ordinateur et enceinte son	7 000,00	95,89%
Autres équipements	300,00	4,11%
Total	7 300,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	1 000,00	100,00%
Total	1 000,00	100,00%

DOSSIER N° 20005647 - La science pour tous 2020 - ASSOCIATION TRACES (INV)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement (n° 00000193)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 909-92-20421-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	3 000,00 € HT	100,00 %	3 000,00 €
Montant total de la subvention			3 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TRACES THEORIE REFLEXE APPREND
COMM EDUCAT SCIENTIF

Adresse administrative : 23 RUE DES BALKANS
75020 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CLAUDIA AGUIRRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 31 mai 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

Le projet "Les jeunes, éducateurs d'algorithmes" propose de faire monter en compétence les Franciliens et particulièrement les jeunes sur la question de l'Intelligence Artificielle et des algorithmes. Un parcours de 7 ateliers sera proposé à des classes de collège/lycée pour les faire réfléchir à la présence et à l'impact des algorithmes dans la vie quotidienne. Les élèves exploreront la thématique puis produiront des objets culturels (une pièce de théâtre, un conte, un film, etc.) dont le public serait les algorithmes : quelles données leur semblent-elles importantes de transmettre à ces programmes ?

Deux temps forts encadreront le projet : la Nuit Européenne des Chercheurs, permettant la mise en débat publique sur la thématique, et un événement final, permettant à tous les participants de se rencontrer et de présenter leurs productions à des chercheurs.

Les publics sont à la fois les adolescents et le grand public.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- TRAPPES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Tablettes ou petits postes informatiques (prototypage)	2 000,00	66,67%
Autres équipements	1 000,00	33,33%
Total	3 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Île-de-France	3 000,00	100,00%
Total	3 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX049121 - La science pour tous 2020 - ETABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE (FONC)

Dispositif : Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement (n° 00000172)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-65738-192007-1800

Action : 19200701- Diffusion de la culture scientifique et technique

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	65 907,00 € TTC	37,93 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ETABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DOREE
Adresse administrative : 293 AVENUE DAUMESNIL
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Administratif
Représentant : Madame Hélène ORAIN, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juin 2020 - 30 juin 2021

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les dates prévisionnelles de démarrage et de fin des actions sont indiquées ci-dessus. Toutefois, afin de tenir compte des préparatifs et comme indiqué dans le texte de l'appel à projets, les dépenses seront prises en compte à partir du 25 janvier 2020 (lendemain de la date de clôture de l'appel à projets).

Description :

En raison de la crise Covid19, la 4ème édition de la Fête de l'océan a été organisée en version intégralement dématérialisée du 4 au 7 juin 2020 par l'Aquarium tropical du Palais de la Porte Dorée. La 5ème édition sera organisée début juin 2021.

Unique manifestation proposée au grand public à Paris pour ce rendez-vous annuel consacré à l'Océan, le thème 2020 retenu par l'Aquarium tropical est : « Un océan de vie ».

Ce thème fait écho aux grands rendez-vous de l'année 2020 sur la biodiversité : congrès mondial de l'UICN en juin à Marseille, COP15 de la convention sur la diversité biologique en octobre en Chine, Assises nationales de la Biodiversité à Massy en octobre 2020.

La Fête de l'océan 2020 proposera de nombreux ateliers avec des partenaires scientifiques, des activités

artistiques, des spectacles et performances pour tous les publics y compris scolaires. Le programme prévisionnel inclue les activités suivantes :

- le Forum interacadémique Tara, 4 juin : 15 classes du second degré des académies de Paris, Créteil et Versailles viendront présenter le résultat de leurs recherches dans le cadre des expéditions de Tara, le voilier d'expéditions scientifiques ;

- le Congrès des Petits Mammifères Marins, 5 juin : 15 classes des académies de Paris et de Créteil, inscrites à cet appel à projet, viendront présenter leur production sur les mammifères marins, réalisée en classe dans le cadre de l'exposition Baleinopolis, en présence de scientifiques spécialistes des cétacés;

- le Forum de l'océan, 6 et 7 juin composé de :

- activités pratiques, mises en situation, ateliers, jeux proposés par 14 partenaires experts de la biodiversité océanique et de sa protection (organismes de recherche, ONG, associations, etc.);

- ateliers artistiques et scientifiques proposés par des médiateurs;

- spectacle audio à partir des extraits du Journal de bord de David Wahl, écrits lors de la campagne scientifique MOMARSAT 2017 de l'Ifremer;

- représentation théâtrale de Moby Dick.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel	8 000,00	12,14%
Prestations de service liées à l'animation	10 760,00	16,33%
Fournitures et consommables	400,00	0,61%
Achats de spectacles	23 887,00	36,24%
Frais de communication	20 000,00	30,35%
Frais de restauration	500,00	0,76%
Divers	2 360,00	3,58%
Total	65 907,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	40 907,00	62,07%
Région Île-de-France	25 000,00	37,93%
Total	65 907,00	100,00%

Convention type - La science pour tous 2020

CONVENTION N°

Relative au soutien régional en matière de Partage de la culture scientifique technique et industrielle « La science pour tous »

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 2, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, représentée par sa présidente, Madame Valérie PÉCRESSE, En vertu de la délibération n° CP 2020-187 du 1^{er} juillet 2020, ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

Le bénéficiaire dénommé :
dont le statut juridique est :
N° SIRET :
dont le siège social est situé au :
ayant pour représentant
ci-après dénommé « le bénéficiaire »

d'autre part,

PREAMBULE :

Le bénéficiaire a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « La science pour tous » adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CP 2020-187 du 1^{er} juillet 2020.

L'attribution par la Région d'une subvention et son versement se font dans le respect des règles fixées par son règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010 et prorogé par délibération n° CR 01-16 du 22 janvier 2016, et des conditions suivantes.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par délibération n° CP 2020-187 du 1^{er} juillet 2020, la Région Île-de-France a décidé de soutenir pour la réalisation de l'action suivante dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention : titre du projet (référence dossier).

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire :

- une subvention de fonctionnement correspondant à % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à €, soit un montant maximum de subvention de fonctionnement de €

et (le cas échéant)

- une subvention d'investissement correspondant à % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à €, soit un montant maximum de subvention d'investissement de €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, précisant les montants HT et/ou TTC, est détaillé dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS RELATIVES AU PROJET SUBVENTIONNE

Le bénéficiaire s'engage à réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, le projet dont le contenu est précisé dans l'annexe dénommée « fiche projet ».

Il est responsable du bon fonctionnement du projet.

Le bénéficiaire est encouragé à participer activement à la Fête de la Science et à proposer à cette occasion des actions en direction du grand public.

Le bénéficiaire s'engage à maintenir pendant une durée de 4 ans l'affectation des biens subventionnés à l'usage exclusif d'une activité en lien avec la diffusion de la culture scientifique.

ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS RELATIVES A LA CHARTE REGIONALE DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA LAICITE

Lorsqu'il s'agit d'une personne morale de droit privé, le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 2.3 : OBLIGATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT DE STAGIAIRE(S) OU ALTERNANT(S)

Le bénéficiaire s'engage à recruter stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de deux mois.

Le bénéficiaire saisit cette ou ces offre(s) de stage(s) ou de contrat(s) de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) découlant de cette obligation sur la Plateforme des Aides Régionales selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

ARTICLE 2.4 : OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Le bénéficiaire s'engage à :

- Informer la Région dans les deux mois de la survenance de l'évènement, par écrit et documents à l'appui, de toute modification survenue dans son organisation : changements de personnes chargées d'une part des instances de décision et d'autre part de l'administration, nouveaux établissements fondés, changement d'adresse du siège social, nom et coordonnées de la ou des personnes chargées de certifier les comptes, changement de domiciliation bancaire.
- Informer la Région des autres participations financières attribuées en cours d'exécution de la présente convention et relatives à l'objet de cette dernière.
- Informer la Région par écrit, documents à l'appui, de toutes difficultés liées à sa situation juridique ou financière susceptible de perturber la bonne exécution de ses engagements dans la présente convention.
- Informer la Région des différentes phases de recrutement des stagiaires et alternants et de toutes difficultés qu'il pourrait rencontrer (absence de candidat, etc.) dans leur déroulement.
- Conserver pendant dix ans les documents comptables et les pièces justificatives.
- Faciliter tout contrôle par la Région, ou par toute personne habilitée à cet effet, sur pièces ou sur place, de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables ainsi qu'à toutes pièces justificatives.
- Tenir une comptabilité analytique relative au projet subventionné.

ARTICLE 2.5 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION

Afin de participer à la visibilité de l'action de la Région Île-de-France, le bénéficiaire s'engage à faire apparaître la contribution régionale dans toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention.

Présence de la mention :

Le bénéficiaire s'engage à apposer la mention « Action financée par la Région Île-de-France » sur l'ensemble des documents d'information et de communication en lien avec la présente convention et à indiquer explicitement ce soutien dans les correspondances avec les destinataires de cette action.

Apposition du logotype :

La présence du logotype de la Région est obligatoire, en première de couverture, sur l'ensemble des supports d'information et de communication (pour exemple : brochures, affiches, cartons d'invitation, emailing, newsletters, bâches, banderoles, kakémonos, etc.).

De la même façon, le logotype doit être positionné en page d'accueil des sites web et permettre un lien vers le site institutionnel de la Région Île-de-France.

L'utilisation du logotype doit se faire conformément à la charte graphique régionale et l'ensemble des documents réalisés doivent être transmis à la Région pour validation avant fabrication et/ou diffusion.

Evènements :

Le bénéficiaire s'engage à porter à la connaissance des services de la Région Île-de-France les dates prévisionnelles des manifestations et toute opération de valorisation du projet subventionné. Un calendrier prévisionnel des dates et faits marquants sur toute la durée de vie du projet doit être établi et transmis régulièrement aux services de la Région.

Pour tous les événements organisés liés à l'aide régionale attribuée (première pierre, inauguration, festivité ou manifestation ayant bénéficié d'un soutien régional), le bénéficiaire est tenu d'en informer préalablement la Région Île-de-France et de soumettre les documents et supports de communication s'y rapportant au service du protocole (plaque inaugurale, invitation, etc.). Ceux-ci doivent respecter les usages et préséances protocolaires, en faisant figurer dans les puissances invitantes la Présidence de la Région et en réservant à cette dernière ou son représentant la place qui lui revient dans le déroulement de l'événement.

Relations presse / relations publiques :

Le bénéficiaire s'engage à porter à la connaissance des services de la Région Île-de-France les dates prévisionnelles de toute opération de relations presse, relations publiques ou actions de médiatisation liées à l'exécution de la présente convention.

Il s'engage par ailleurs à faire expressément référence à l'implication de la Région dans l'ensemble des interviews, conférence de presse, communiqué et dossier de presse associés.

Le bénéficiaire s'engage à autoriser la Région à poser sur son site un panneau d'information ou un panneau de chantier réalisé par la Région et fourni par ses soins.

Coopération aux actions de communication décidées par la Région en lien avec l'objet de la convention :

Le bénéficiaire s'engage à coopérer à la bonne réalisation de toutes les actions de communication liées à l'exécution de la présente convention qui pourraient être décidées par l'institution régionale (en fonction de la nature du projet ou de l'événement). Pour exemple : autorisation de prise de vues ou de tournage, apposition de drapeaux ou banderoles visant à assurer la visibilité régionale, etc.

Dans ce cadre, le bénéficiaire autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers, données, etc.) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété

intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

Contrôle des obligations du bénéficiaire par les services de la Région:

Les services de la Région sont chargés de contrôler la bonne réalisation des obligations en matière de communication mentionnées ci-dessus,

- en amont : l'ensemble des supports de communication liés à l'objet de la présente convention devra être transmis avant fabrication et/ou diffusion au chargé de mission de la Région en charge de l'instruction du dossier ;

- en aval : le bénéficiaire s'engage à fournir des justificatifs du bon respect des obligations mentionnées ci-dessus. Ces justificatifs pourront prendre les formes suivantes : envoi d'exemplaires de tous les documents imprimés, photos des panneaux de chantiers, de la visibilité événementielle, copie d'écran des sites web faisant apparaître le logo de la Région, envoi des newsletters et emailings...).

Le bénéficiaire autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers, etc.) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 3.1 : CADUCITE

Pour la subvention de fonctionnement :

Si à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la date d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale de demande de versement, la subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 1 an par décision de la Présidente, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai mentionné ci-avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de 3 années pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

Pour la subvention d'investissement :

Si à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la date d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale de demande de versement, la subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 1 an par décision de la Présidente, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai mentionné ci-avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de 4 années pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

ARTICLE 3.2 : MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la subvention régionale est effectué sur demande du bénéficiaire.

Chaque demande de versement de subvention est complétée, datée et signée par le représentant légal du bénéficiaire qui certifie la réalité de la dépense et son affectation à l'action subventionnée. Elle est revêtue du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

ARTICLE 3.2.1 : VERSEMENT D'AVANCE

Le bénéficiaire peut demander le versement d'avances, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie suffisante pour démarrer son projet, et ce dans les conditions suivantes :

Pour les dépenses de fonctionnement :

Le bénéficiaire peut effectuer une demande d'avance à valoir sur les paiements prévus en proportion du taux de la subvention, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie. Le cumul des avances ne peut excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention.

Pour les personnes morales de droit privé, le besoin de trésorerie doit être démontré par la présentation d'un **plan de trésorerie** daté et signé par le représentant légal. Il est revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

Pour les dépenses d'investissement :

Le bénéficiaire peut effectuer une demande d'avance à valoir sur les paiements prévus dans les trois mois, en proportion du taux de la subvention, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie. Toutefois les paiements prévus ne peuvent être pris en compte que dans la limite de 30 % du montant de la subvention.

Pour les personnes morales de droit privé, le besoin de trésorerie doit être démontré par la présentation d'un **plan de trésorerie** daté et signé par le représentant légal. Il est revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

ARTICLE 3.2.2 : VERSEMENT D'ACOMPTES

Le bénéficiaire peut demander le versement d'acomptes à valoir sur les paiements déjà effectués, en proportion du taux de la subvention, et dans la limite de 80 % du montant total de la subvention prévisionnelle.

Dans le cas d'une demande d'acompte, un **état récapitulatif des dépenses** doit impérativement être produit. Il précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif est daté, signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

Le cumul des avances et des acomptes ne peut excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention.

ARTICLE 3.2.3 : VERSEMENT DU SOLDE

La subvention ne peut être versée en totalité qu'après justification par le bénéficiaire de l'achèvement et du paiement complet de l'action subventionnée. Le versement du solde est subordonné à la production des documents suivants :

- un **état récapitulatif des dépenses** qui précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Pour les personnes morales de droit public, cet état récapitulatif est daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire, revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme. Il doit comporter en outre la signature du comptable public qui certifie la prise en charge des dépenses dans sa comptabilité ainsi que leur règlement. Pour les personnes morales de droit privé, cet état récapitulatif est daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme ;

- un **compte-rendu d'exécution** du projet, signé par le représentant légal du bénéficiaire (modèle disponible). Ce compte-rendu devra comporter les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs à la réalisation de l'action. Il présentera, le cas échéant, le différentiel entre le prévisionnel et le réalisé (calendrier, nature et nombre des actions, publics et territoires cibles, partenariats mis en œuvre, etc.). Enfin, il comportera un bilan critique des résultats obtenus au regard des objectifs poursuivis et, si possible, une évaluation de l'impact du projet, tant sur les bénéficiaires que sur les territoires ciblés.

- X **justificatif(s) de recrutement** conformément au nombre de stagiaire(s) ou alternant(s) mentionné à l'article 2.2 de la présente convention (convention de stage signée, contrat de travail signé).

- enfin, pour les personnes morales de droit privé, un **compte-rendu financier** de l'action spécifique subventionnée. Ce document comporte la signature du représentant légal du bénéficiaire. La signature de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes est requise lorsque l'organisme en est doté ou si les dispositions légales le prévoient, à défaut elle est remplacée par celle du trésorier de l'organisme subventionné.

Le comptable assignataire est le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du Département de Paris.

ARTICLE 3.3 : REVISION DU MONTANT SUBVENTIONNE

Le montant de la subvention, tel qu'indiqué à l'article 1 de la présente convention, constitue un plafond.

Dans le cas où la dépense réelle engagée par le bénéficiaire s'avère inférieure au montant total initialement prévu, la subvention régionale attribuée est révisée en proportion du niveau d'exécution constaté, par application du taux indiqué à l'article 1 de la présente convention. Elle fait l'objet d'un versement au prorata de la dépense réalisée, effectivement justifiée, voire d'un reversement à la Région en cas de trop perçu.

Les avances perçues par le bénéficiaire et pour lesquelles ce dernier n'a pas produit les pièces justificatives mentionnées au 3.2.3 (versement du solde) dans le délai de 4 années indiqué à l'article 3.1 de la présente convention donnent lieu à l'émission d'un titre de recettes par la Région.

ARTICLE 3.4 : ELIGIBILITE DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à compter du **25 janvier 2020** – lendemain de la clôture de l'appel à projets – et jusqu'à la date de la demande de versement du solde ou jusqu'à la date d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention au bénéficiaire, à savoir le 1^{er} juillet 2020.

Elle prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

ARTICLE 5 : RESILIATION DE LA CONVENTION

La Région peut prononcer la résiliation de la présente convention pour motif d'intérêt général. Cette résiliation prend effet au terme du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, indiqué par la décision notifiée par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal par la Région.

La Région peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par le bénéficiaire de l'aide régionale. Dans ce cas, la Région adresse au bénéficiaire une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la Région adresse au bénéficiaire la décision de résiliation. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Si la résiliation repose sur l'hypothèse du non-respect de l'affectation des biens subventionnés ou d'un changement de propriétaire tel que prévu à l'article 2.1 de la présente convention, cette résiliation implique la restitution d'une partie de la subvention versée par la Région, restitution calculée de la façon suivante : Subvention restituée = subvention versée x ((durée de la convention - durée d'affectation des biens subventionnés réalisée conformément à la convention) / durée de la convention).

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant de la présente convention jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation du bénéficiaire par la Région.

La résiliation de la convention implique la réalisation d'un arrêté définitif des comptes, et la restitution de tout ou partie de la subvention versée par la Région.

ARTICLE 6 : RESTITUTION DE LA SUBVENTION

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée au regard de la qualité des actions réalisées.

Pour les personnes morales de droit privé, la Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas de manquement avéré au respect de la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de production par le bénéficiaire du compte rendu financier de l'action subventionnée ou en cas de non-respect des obligations relatives au recrutement de stagiaires ou alternants.

Si la résiliation repose sur l'hypothèse du non-respect de l'affectation des biens subventionnés ou d'un changement de propriétaire tel que prévu à l'article 2.1 de la présente convention, cette résiliation implique la restitution d'une partie de la subvention versée par la Région, restitution calculée de la façon suivante : $\text{Subvention restituée} = \text{subvention versée} \times ((\text{durée de la convention} - \text{durée d'affectation des biens subventionnés réalisée conformément à la convention}) / \text{durée de la convention})$

Avant toute demande de restitution de tout ou partie de la subvention, le bénéficiaire est invité à présenter ses observations écrites sur les conditions d'exécution du projet subventionné et le cas échéant, sur sa demande, ses observations orales dans un délai de quinze jours.

Tous les frais engagés par la Région pour recouvrer les sommes dues par le bénéficiaire sont à la charge de ce dernier.

ARTICLE 7 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la convention fait l'objet d'un avenant dont la signature est autorisée par l'assemblée délibérante régionale.

ARTICLE 8 : PIÈCES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération n° CP 2020-187 du 1^{er} juillet 2020.

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 2 exemplaires originaux, le

Le bénéficiaire

**La Présidente du Conseil régional
d'Île-de-France**

Valérie PECRESSE

Fiche projet Paris 1

DOSSIER N° EX046307 - Chaires d'excellence internationale "Blaise Pascal" - UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

Dispositif : Chaires Blaise Pascal (n° 00000474)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-65738-192001-1800

Action : 19200107- Allocations de recherche et Chaires

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Chaires Blaise Pascal	38 000,00 € HT	100,00 %	38 000,00 €
	Montant total de la subvention		38 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON
SORBONNE

Adresse administrative : 12 PLACE DU PANTHEON
75005 PARIS 5E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentant : Monsieur Georges HADDAD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2020 - 31 décembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Hervé MOULIN, professeur de l'Université de Glasgow mondialement reconnu pour ses travaux de recherche en économie mathématique, notamment dans les domaines du choix social et de la théorie des jeux.

Son projet porte sur la prise de décision collective (notamment, la démocratie directe) et allocation de ressources via des mécanismes numériques. En parallèle avec son projet de recherche, le chercheur mettra en œuvre un programme pédagogique (au moins dix enseignements, au moins un séminaire à destination des étudiants et jeunes chercheurs d'Île-de-France, une conférence grand public de présentation des recherches menées).

Le lauréat sera accueilli par deux établissements : l'Université Paris 1 (Centre d'économie de la Sorbonne) et à l'École d'économie de Paris. En raison de la limite d'âge dans les établissements publics le lauréat de cette chaire Blaise Pascal ne peut pas être recruté directement par l'Université Paris 1. Afin de permettre la réalisation du projet de recherche, le recrutement du chercheur sera assuré par l'École d'économie de Paris (personne morale de droit privé à but non lucratif).

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Pour la réalisation du projet dans son ensemble, la Région Ile-de-France attribue une subvention d'un montant maximum de 170 000 €. Ce montant correspond à 100% des dépenses éligibles, à savoir la rémunération du chercheur (132 000 €) et les moyens de fonctionnement nécessaires à la réalisation de son projet (38 000 €). Afin de permettre le recrutement du lauréat par l'Ecole d'économie de Paris, la subvention est répartie sur les deux organismes gestionnaires : 132 000 € sont attribués à l'Ecole d'économie de Paris et les 38 000 € restants sont attribués à l'Université Paris 1.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2019

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Université Paris 1 : frais de fonctionnement liés à la réalisation du projet (en dehors du salaire du lauréat)	38 000,00	22,35%
Ecole d'économie de Paris : frais de salaire	132 000,00	77,65%
Total	170 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	170 000,00	100,00%
Total	170 000,00	100,00%

Fiche projet EEP

DOSSIER N° 20006599 - Chaires d'excellence internationale "Blaise Pascal" - Ecole d'économie de Paris Paris School of Economics

Dispositif : Chaires Blaise Pascal (n° 00000474)

Délibération Cadre : CP2019-142 du 19/03/2019

Imputation budgétaire : 939-92-6574-192001-1800

Action : 19200107- Allocations de recherche et Chaires

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Chaires Blaise Pascal	132 000,00 € TTC	100,00 %	132 000,00 €
	Montant total de la subvention		0,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOLE D'ECONOMIE DE PARIS
PARIS SCHOOLS OF ECONOMICS

Adresse administrative : 48 BD JOURDAN
75014 PARIS 14

Statut Juridique : Fondation

Représentant : Madame Marie PHILIPON, Secrétaire générale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2020 - 31 décembre 2021

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Hervé MOULIN, professeur de l'Université de Glasgow mondialement reconnu pour ses travaux de recherche en économie mathématique, notamment dans les domaines du choix social et de la théorie des jeux.

Son projet porte sur la prise de décision collective (notamment, la démocratie directe) et allocation de ressources via des mécanismes numériques. En parallèle avec son projet de recherche, le chercheur mettra en œuvre un programme pédagogique (au moins dix enseignements, au moins un séminaire à destination des étudiants et jeunes chercheurs d'Île-de-France, une conférence grand public de présentation des recherches menées).

Le lauréat sera accueilli par deux établissements : l'Université Paris 1 (Centre d'économie de la Sorbonne) et à l'Ecole d'économie de Paris. En raison de la limite d'âge dans les établissements publics le lauréat de cette chaire Blaise Pascal ne peut pas être recruté directement par l'Université Paris 1. Afin de permettre la réalisation du projet de recherche, le recrutement du chercheur sera assuré par l'Ecole d'économie de Paris (personne morale de droit privé à but non lucratif).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Pour la réalisation du projet dans son ensemble, la Région Ile-de-France attribue une subvention d'un montant maximum de 170 000 €. Ce montant correspond à 100% des dépenses éligibles, à savoir la rémunération du chercheur (132 000 €) et les moyens de fonctionnement nécessaires à la réalisation de son projet (38 000 €). Afin de permettre le recrutement du lauréat par l'Ecole d'économie de Paris, la subvention est répartie sur les deux organismes gestionnaires : 132 000 € sont attribués à l'Ecole d'économie de Paris et les 38 000 € restants sont attribués à l'Université Paris 1.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Université de Paris : frais de fonctionnement liés à la réalisation de projet (en dehors du salaire)	38 000,00	22,35%
Ecole d'économie de Paris : frais de salaire	132 000,00	77,65%
Total	170 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (attribuée)	170 000,00	100,00%
Total	170 000,00	100,00%